

10/10

**CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION****PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2022****Présents :**

Nathan ARSAC, Cloé ARTAUT, Cyril BENOIT, Céline BUON, Raphaël CHARPENTIER, Anissa CHEHBIB, Jean-Nicolas CLEMENT, Florence DANTON, Axelle DEQUATRE, Emiliano GROSSMAN, Cécile LAVIER, Pauline LEBARON, Julie SAADA, Yanis TABYAOUI THIBERT.

**Absents ou excusés :**

Mario DEL PERO, Grégoire ÉTRILLARD, Théo GUÉRET, Alexis GOIN (procuration à M. CHARPENTIER).

**Assistaient à la séance :**

Amélie ANTOINE AUDO	Directrice des études et des partenariats
Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la formation par intérim
Alexandra DANET	Coordinatrice – Département des langues
Martial FOUCAULT	Directeur du CEVIPOF
Quitterie GADRET	Directrice exécutive du Collège Universitaire
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Delphine GROUES	Directrice de l'ICI
Sylvie HERLICQ	Déléguée ressources et vie enseignantes
Marie RASSAT	Responsable de la scolarité au Collège Universitaire
Dina WAKED	Présidente du Conseil de l'Institut

\*

\* \*

I. Reconnaissance des associations étudiantes	2
II. Validation des conventions annuelles 2022-2023 des associations permanentes	2
III. Adoption des financements des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante du 21 novembre 2022	3
IV. Approche comparée et enjeux pédagogiques pour les langues	3
V. Présentation de l'enquête sur les étudiants de Sciences Po « Une jeunesse engagée »	11
VI. Point d'information relatif au projet de la Maison des arts et de la création	16
VII. Échange d'informations sur des questions	21

**CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2022**

*La séance est ouverte à 8 heures 44 par Cloé ARTAUT.*

**Cloé ARTAUT**

Bonjour à toutes et à tous. Je vous propose que l'on commence. Ravie de vous retrouver pour ce dernier Conseil de l'année 2022. Je tiens particulièrement à remercier Dina WAKED, présidente du Conseil de l'Institut nouvellement élue pour sa présence aujourd'hui. Toutes mes félicitations pour votre élection. Et, bienvenue. Je vous propose que l'on commence directement par les votes, en commençant par la reconnaissance des associations étudiantes. Je laisse la parole à Sébastien THUBERT.

**I. RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES**

**Sébastien THUBERT**

Merci, Mme la Présidente. Vous avez reçu par mail la liste des associations proposées à la reconnaissance par votre Conseil, en sachant que les associations doivent répondre à un certain nombre de critères qui ont été étudiés par la Direction de la vie de campus. Dès lors qu'elles ne répondent pas entièrement aux critères, un avis est fourni par la Commission de la vie étudiante qui examine de près les demandes de dérogation. Je n'ai pas de remarque particulière sur la liste qui vous a été présentée. Par contre, à votre disposition si vous avez des questions spécifiques sur un dossier en particulier de

**Cloé ARTAUT**

Très bien. Y a-t-il des questions ou des remarques ? Non. Je propose que l'on propose au vote ? Ismahane, y a-t-il des procurations ?

**Ismahane GASMI**

Oui, M. GOIN donne procuration à M. CHARPENTIER.

**Cloé ARTAUT**

Je propose que l'on vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? C'est donc adopté à l'unanimité.

*Les membres votent la reconnaissance des associations étudiantes à l'unanimité.*

**II. VALIDATION DES CONVENTIONS ANNUELLES 2022-2023 DES ASSOCIATIONS PERMANENTES**

**Cloé ARTAUT**

M. THUBERT, je vous laisse la parole pour la validation des conventions annuelles.

**Sébastien THUBERT**

18 conventions annuelles sont soumises à votre validation. Vous avez pour chaque association aussi bien de campus en région que rattachées au campus parisien la liste des objectifs pour lesquels il y a eu discussion entre l'association, la Direction de la vie de campus ou la Direction de l'école ou de campus, et les moyens proposés pour mettre en œuvre les services qui sont délégués à cette association à destination de la communauté étudiante. Vous avez pour chaque association à la fois le compte-rendu annuel de l'année passée qui a fait l'objet de discussion avec ces associations, et bien sûr le budget annuel avec un petit point d'attention. Il faudra que l'on suive d'un peu plus près la situation financière du Bureau des élèves de Paris à la suite d'un exercice précédent budgétaire qui s'avère très déficitaire, et pour lequel nous accompagnons le Bureau des élèves pour leur permettre de retrouver un point

d'équilibre pour la fin de l'année. En tout cas, je tenais à vous signaler cette situation qui méritera votre attention dans les mois qui viennent.

#### **Cloé ARTAUT**

Y a-t-il des questions ou des remarques ? Je vous propose que l'on vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? C'est donc adopté à l'unanimité.

*Les membres valident les conventions annuelles 2022-2023 des associations permanentes à l'unanimité.*

### **III. ADOPTION DES FINANCEMENTS DES PROJETS ÉTUDIANTS SOUMIS À L'AVIS DE LA COMMISSION DE LA VIE ÉTUDIANTE DU 21 NOVEMBRE 2022**

#### **Cloé ARTAUT**

Troisième point sur l'adoption des financements des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante. Nous avons trois points à traiter : deux demandes de financement et une demande de dérogation. Pour la première demande de financement, il s'agissait d'une demande de l'association Babel Initiative sur le campus de Menton qui organise comme chaque année un voyage d'études. Cette année, c'est en Jordanie. Et, ce voyage s'accompagne d'une programmation d'activités et d'événements culturels autour de ce pays. La Commission a rendu un avis favorable avec une réduction du montant alloué pour se concentrer sur la semaine culturelle qui sera organisée au mois de janvier sur le campus en particulier.

La deuxième demande était une demande de l'association d'œnologie In Vino Veritas pour la 13<sup>ème</sup> édition de son *Sciences Po International Tasting*. La Commission avait demandé à l'association de faire des efforts pour s'ouvrir à un public plus large. Nous avons rendu un avis favorable, et nous avons reconduit la subvention allouée l'an dernier qui était un peu inférieure au montant demandé.

La demande de dérogation était une demande du journal étudiant La Gazelle. C'est un journal intercampus. Il a demandé le renouvellement de son statut d'association reconnue même si les deux tiers de son instance dirigeante ne sont pas des étudiants de Sciences Po, et que les postes de président et de trésorier ne sont pas non plus occupés par des étudiants de Sciences Po. Au regard de l'importance de cette association dans la vie associative à Sciences Po depuis plusieurs années, nous avons considéré que nous pouvions accorder la dérogation pour la reconnaissance. Donc, la Commission a rendu un avis favorable.

Y a-t-il des questions ou des remarques ? Très bien. Nous pouvons voter. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Très bien. C'est donc adopté à l'unanimité.

*Les membres adoptent les financements des projets étudiants soumis à l'avis de la commission de la vie étudiante du 21 novembre 2022 à l'unanimité.*

### **IV. APPROCHE COMPARÉE ET ENJEUX PÉDAGOGIQUES POUR LES LANGUES**

#### **Cloé ARTAUT**

Je laisse donc la parole à Mme ANTOINE AUDIO pour l'approche comparée et les enjeux pédagogiques pour les langues.

#### **Amélie ANTOINE AUDIO**

Merci, Mme la Présidente. Mesdames et Messieurs, nous sommes ravies aujourd'hui de venir vous présenter le résultat d'un travail d'une année. La politique des langues était l'un des enjeux du projet de notre directeur, Mathias VICHERAT, et il a sollicité les équipes de la Direction des études et des partenariats, et en particulier du département des langues, pour mener un travail d'état des lieux. Ce travail faisait écho à l'attente des collègues. Nous nous réunissons depuis quelques mois avec les équipes du Collège Universitaire. Et, je salue ici Quitterie GADRET et Marie RASSAT qui nous ont

accompagnées dans le cadre de ce travail que nous avons mené avec Alexandra DANET qui est coordinatrice du département des langues, Léa DELACROIX qui a accompagné aussi cette mission, et toute l'équipe des PRAG du département constituée de six personnes.

La méthode a été la suivante. Nous avons défini ensemble une série de questions et nous nous sommes rendus en mars et en avril sur chacun des campus pour d'abord écouter nos collègues, essayer de comprendre les enjeux et les pratiques de chacun des campus sur les langues. Nous avons également rencontré les enseignants et les étudiants de manière à pouvoir vous proposer un état des lieux complet de ces enseignements.

Quelques chiffres puisqu'on parle finalement assez peu des cours de langues, les données du semestre dernier. Vous voyez que 10 857 étudiants ont été inscrits dans un cours de langues au semestre dernier. Cela représente 744 cours et nous avons plus de 500 enseignants qui donnent ces cours. 21 langues sont enseignées à Sciences Po avec la singularité de s'inscrire dans la région géographique de chacun des campus. Cette politique des langues est ancrée dans les projets pédagogiques de nos collègues en campus.

Il est très important à notre sens de relever que ce travail nous a permis de repositionner ce qui nous semble être vraiment les objectifs et les enjeux porteurs de cette offre de langues. Tout d'abord, comme je vous le disais précédemment, il s'agit à travers l'apprentissage des langues, mais également les événements qui sont organisés à l'échelle de chacun des campus, les étudiants, la diversité des profils étudiants, de faire vivre vraiment un projet pédagogique ancré sur une région du monde. Nous avons également identifié combien les langues participaient à l'attractivité des campus auprès des étudiants, et notamment de nos étudiants internationaux qui arrivent avec une culture de l'enseignement des langues tout à fait vive et des attentes. L'accompagnement aussi de nos étudiants vers la 3A, la troisième année, à l'international est un enjeu pour les zones géographiques étudiées, mais aussi pour faire vivre certains partenariats avec nos universités à l'international. Et, accompagner la démarche d'une troisième année à l'international. Évidemment, l'enjeu fondamental est celui des compétences, notamment dans la dynamique d'un projet professionnel de l'étudiant. Et, nous veillons à ce que ces compétences puissent également se poursuivre jusqu'à l'insertion professionnelle.

Un dernier élément qui n'est pas neutre non plus : de plus en plus d'étudiants travaillent à la poursuite de leurs études dans l'une de nos écoles en Master. Et, il est essentiel de travailler également en ce sens les deux langues qui sont les langues de travail de Sciences Po : le FLE et l'anglais.

Alexandra DANET va vous présenter nos principales recommandations — vous avez vu qu'il y a beaucoup de recommandations. Nous avons essayé de les organiser et de vous présenter celles qui nous semblent vraiment prioritaires pour le semestre à venir.

### **Alexandra DANET**

En effet, une sélection parmi 30 recommandations en réalité de ce rapport. Et, vous les voyez ici classifiées en trois grandes parties. Nous avons bien sûr mis en valeur au cœur de notre réflexion la question de la réussite étudiante, de l'inclusion et de l'équité. Comme l'a dit Amélie ANTOINE AUDO, il est question ici de renforcer d'abord les langues de travail de Sciences Po qui sont le FLE et l'anglais afin que les étudiants puissent suivre aisément le parcours de formation proposé sur les campus, et avoir la possibilité de poursuivre ou d'apprendre une langue en lien avec la zone géographique étudiée. Pour ce faire, les opérations consistent à renforcer simplement le niveau dans les deux langues que sont le français et l'anglais avant de pouvoir arrêter ces deux langues, de pouvoir en choisir une autre.

On va réfléchir à la façon également de travailler avec les admissions pour que le niveau C1 soit en fait un prérequis dans les deux langues de travail au moment de l'entrée à Sciences Po.

Pour la réussite étudiante et l'équité, mais surtout pour mettre en place une différenciation pédagogique, on le fait déjà sur le campus de Poitiers, par exemple, on met en place des modules de renforcement linguistique qui sont travaillés ici à Paris en lien avec les cours directement. Et, on les propose déjà comme renforcement en amont de la rentrée, en réalité, pour que les étudiants qui sont un petit peu en difficulté dans certaines langues qui sont l'anglais, l'espagnol, le FLE et l'allemand puissent travailler à récupérer un niveau avant de commencer leurs cours. C'est fait à compter de ce semestre en espagnol.

Par ailleurs, c'est la grande proposition en ce qui me concerne. C'est la généralisation du *passed or failed* à toutes les langues, c'est-à-dire en d'autres termes l'arrêt des notes chiffrées. Le *passed or failed* s'applique pour l'instant à l'anglais uniquement.

Deuxième grande réflexion : on aurait pu la faire passer en première, mais pour des questions de principe, c'est quand même la réussite étudiante qui nous guide. C'est la consolidation du projet pédagogique des langues vivantes ; sachant ici que tout est lié en réalité. L'idée est de créer un Conseil pédagogique pour les langues pour guider un petit peu la politique des langues, et réfléchir ensemble à des enjeux pédagogiques pour les langues vivantes. C'est d'ailleurs au cœur du projet de Sciences Po en général, c'est-à-dire comment enseigner les langues aujourd'hui ? Comment enseignerons-nous les langues demain et dans les années à venir ? L'idée est de réunir un certain nombre d'acteurs entre la communauté permanente et les chargés d'enseignement, mais également directement le campus, les responsables pédagogiques, tous les acteurs qui voudront bien prêter main-forte.

Le deuxième point porte sur l'idée d'un renforcement de la coordination pédagogique sur les campus puisqu'ici à Paris, mais également à Reims, nous avons des professeurs agrégés, des PRAG, qui sont des membres de la communauté permanente. Mais, comme l'a rappelé Amélie, ils sont six en tout : cinq à Paris et une à Reims. L'idée est de travailler à renforcer cette coordination autour de réunions pédagogiques, d'accompagnement pédagogique personnalisé avec les enseignants, de réunions diverses, semestrielles. Et, puis, évidemment et comme on le fait déjà, vous pourrez aider au recrutement également quand c'est nécessaire en région. Tout cela serait évidemment accompagné d'une communication, d'une visibilité accrue du département des langues pour qu'il soit un petit peu plus visible sur le site — c'est déjà une première chose — mais en général. Et, on a déjà commencé à travailler un petit peu avec la communication le mois dernier pour lancer des pistes de travail.

Enfin, ce sont des choses un petit peu plus pratiques voire techniques, mais pas seulement. On projette également une harmonisation des pratiques de scolarité et des pratiques administratives avec d'abord l'harmonisation du nombre d'heures d'enseignement tous campus confondus bien évidemment.

Pour finir, le développement d'un certain nombre d'outils partagés intercampus. Ce sont des guides de l'enseignement des langues, mais pas seulement. Après, au sein de nos administrations aussi, des outils un petit peu pour aider au travail des assistantes de langues notamment qui sont de plus en plus en lien entre les campus.

Je ne sais pas si vous avez des questions. Je crois qu'Amélie ANTOINE AUDO voulait conclure.

### **Amélie ANTOINE AUDO**

Le rapport est riche. Bien sûr, nous avons choisi quelques éléments, mais nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous auriez pu identifier au cours de votre lecture. Merci beaucoup.

### **Anissa CHEHBIB**

Merci, Mesdames, pour cet exposé. On avait une préoccupation importante pour nous et pour les étudiants aussi afin qu'il n'y ait pas de fermeture des cours à petit effectif, et que l'on ait toujours la possibilité de toujours bénéficier d'une offre de cours de langues riche et sur tous les campus. À ce sujet, on avait noté que la politique variait selon les campus concernant la fermeture ou non des cours de langues à très faible effectif. Et, il nous paraît essentiel de généraliser cette politique de ne pas fermer les cours à faible effectif. Et, en lien avec cette question d'ailleurs, on avait un point de vigilance aussi sur le développement des cours en ligne. On est favorable au développement d'une offre complémentaire en ligne. Par exemple, pendant l'été, pour disposer d'un apprentissage intensif si l'on a des difficultés à un certain niveau de langue. Mais, pas au remplacement de cours qui devraient ou qui pourraient être en présentiel ; d'autant plus que l'apprentissage de langues en ligne est très complexe, et particulièrement pour les langues qui ont des alphabets différents. On avait aussi quelques inquiétudes concernant la question des critères d'admission à Sciences Po sur des critères linguistiques. Dans les propositions faites dans le document qui nous a été transmis, il y en avait qui demandaient d'avoir dès le départ un niveau très élevé pour accéder à certains programmes. On n'est pas très favorable au fait d'avoir des

critères aussi stricts puisque ça nous inquiète sur le fait qu'il y ait une sélection plus forte à l'entrée de Sciences Po. Il faut que ces étudiants aient la possibilité de réussir à atteindre des niveaux souhaités au fil de la formation de Sciences Po, et pas forcément au préalable ; avec comme je l'ai dit avec la possibilité, par exemple, de suivre des programmes intensifs et facultatifs pendant l'été.

Enfin, on note aussi que certains cours proposés en licence sur des campus comme le souahéli ou le suédois ne sont plus proposés en master sur le campus. Il faut que les étudiants de Sciences Po traversent tout Paris pour aller à l'INALCO dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Il y a une pétition qui avait été lancée par des étudiants à ce sujet, par ailleurs. Et, il y avait une menace qui planait également sur le cours d'hébreu. Au-delà d'une perte de temps, on a peur que ces suppressions limitent la richesse des enseignements à Sciences Po. Donc, on se demandait les raisons pour lesquelles il y avait eu une telle délocalisation de certains cours de langues.

### **Yanis TABYAOUI THIBERT**

Merci pour cette présentation. J'avais également un point de vigilance concernant le campus de Paris au Collège Universitaire, et notamment concernant les étudiants qui sont en double cursus. Je suis passé moi-même par un double cursus, et le sujet des langues était extrêmement récurrent dans les discussions avec l'administration. Quelle est la politique aujourd'hui en termes de langues pour les étudiants en double cursus ? Est-ce toujours une obligation de prendre l'anglais en première année et une difficulté à continuer d'autres langues en parallèle ? J'avais le sentiment en lisant le rapport qu'il y avait une volonté d'ouvrir les possibilités d'enseignements en langues pour ces étudiants.

### **Pauline LEBARON**

Merci. Je me permets juste une petite remarque, mais c'est vrai que je pense que c'est bien d'avoir un temps assez important d'échanges, de questions ; d'autant plus que l'ordre du jour ne me paraît pas forcément pas très chargé aujourd'hui. C'était juste un préalable. Donc, merci beaucoup.

Merci encore pour cet exposé. Je souhaitais revenir sur quelques points en plus de cela. Un point que vous avez évoqué sur lequel on est très favorable du côté des élus UNEF. C'est la généralisation du système de *passed of failed* pour l'ensemble des enseignements de langues, et pas uniquement les enseignements en anglais. Effectivement, ça a été dit. C'était dans le document qui nous a été transmis. Pour nous, c'est un moyen de permettre plus de sérénité pour les étudiants et derrière finalement un meilleur apprentissage, une meilleure réussite des étudiants.

Par ailleurs, dans nos préoccupations, il y a plusieurs points de recommandations qui évoquent des tests internes de positionnement de haut niveau à Sciences Po pour les étudiants. Ça nous évoque une question qui nous tient à cœur dans les problématiques que rencontrent les étudiants à Sciences Po à l'heure actuelle. C'est la nécessité de passer une certification externe pour obtenir le diplôme de master. Cette obligation nous pose des problèmes à l'heure actuelle. Il y a un seul remboursement qui est effectué ; un seul remboursement qui est effectué d'un passage d'une certification. On est confronté régulièrement à des étudiants qui nous contactent puisqu'ils n'ont pas réussi à obtenir le niveau C1 pour obtenir leur master. Ils sont dans une situation où ils valident leur diplôme en conditionnel. Et, le coût de cette certification est extrêmement élevé. On a des étudiants qui passent une deuxième fois la certification et échouent encore. Là, ça commence à additionner des coûts très lourds pour les étudiants, en particulier dans le contexte actuel de forte précarité. Il nous semble pourtant que les enseignants en langues de Sciences Po seraient tout à fait aptes à évaluer le niveau de langue des étudiants. Pour valider le diplôme de l'établissement, il pourrait n'y avoir que l'exigence d'avoir une validation de ce niveau de langue en interne de l'établissement ; peut-être pas uniquement dans le cadre d'un enseignement, mais peut-être par des tests internes. Mais, gratuits et facilement accessibles pour les étudiants. Sinon, avoir plus de remboursements des passages de la certification et rembourser d'autres passages de certification.

Et, en lien avec cette question, on s'écarte un tout petit peu des cours de langues, mais ça me paraît lié. On se permet de les évoquer. Sur le passage des certifications, c'est vrai qu'avoir la possibilité de passer des certifications à Sciences Po à minima serait intéressant pour faciliter le passage de ces certifications par les étudiants.

Pour poursuivre, un point qui nous paraîtrait intéressant pour améliorer l'adéquation entre l'attente des étudiants et l'offre de cours proposée en langues à Sciences Po. Il concerne les cours d'anglais. À l'heure actuelle, on a justement beaucoup de cours d'anglais où les enseignants vont préparer de façon assez importante et intensive le passage de certifications alors que pour d'autres c'est beaucoup moins le cas. On se retrouve dans une situation où l'on ne peut pas forcément le savoir à l'avance à l'heure actuelle. On se retrouve parfois avec une inadéquation des étudiants qui, par exemple, ont déjà passé la certification, sont dans des cours qui la préparent encore beaucoup. Et, ils n'ont pas forcément un intérêt très important pour cette préparation. Et, à l'inverse, des étudiants qui aimeraient avoir une préparation importante pour les certifications, et qui manquent de préparation dans les cours qu'ils ont choisis. On se demandait s'il ne serait pas simplement possible de séparer les cours d'anglais en deux avec une partie de cours liée au passage d'une certification et l'autre partie des cours qui seraient plus généraux. Cela permettrait donc d'avoir une meilleure adéquation entre les attentes des étudiants et l'offre de cours. Pour poursuivre rapidement, on voulait en savoir un petit peu plus sur l'enseignement de la langue des signes pour aussi renforcer la lutte contre le validisme et défendre l'accessibilité pour des étudiants en situation de handicap. Ça nous tient à cœur de pouvoir développer l'enseignement de la langue des signes pour les étudiants. On aimerait bien en savoir un petit peu plus sur les problèmes rencontrés à ce sujet ou les pistes qu'il pourrait y avoir à ce sujet. Peut-être aussi de diffuser ou de mieux informer les étudiants au sujet de cet apprentissage.

Pour rebondir sur un dernier point, à savoir les contraintes qui sont de vigueur à l'heure actuelle pour les étudiants de devoir se limiter à un certain nombre de langues ou de n'avoir que l'anglais dans le cadre d'un double cursus, comme cela a été dit précédemment. À ce sujet, c'est vrai que l'on serait favorable à donner plus de libertés aux étudiants sans imposer évidemment trop de langues, parce qu'on est déjà dans une situation où l'on a des maquettes pédagogiques très chargées. Donc, l'objectif n'est pas d'accroître la pression sur les étudiants, mais de donner tout de même la liberté aux étudiants qui le souhaitent et qui ont parfois des projets assez précis d'avoir une troisième langue, par exemple, ou simplement une seconde langue vivante pour des étudiants en double cursus. Ça nous paraîtrait être la solution la plus adéquate. C'était le cas à une certaine période. On se demande ce qui constitue les obstacles à ce sujet. Merci beaucoup et désolée pour la longueur de mon intervention.

### **Cloé ARTAUT**

Merci beaucoup. Je vois que nous avons une dernière question en ligne de Julie SAADA qui demande si les enseignants peuvent aussi accéder aux cours de langues en ligne. Je vous laisse répondre.

### **Amélie ANTOINE AUDIO**

Merci beaucoup pour toutes ces questions. J'espère que je ne vais rien oublier. Tout d'abord, je vais commencer par vous rassurer, j'espère. Vous avez sur la question des admissions, ce que vous voyez dans le rapport, c'est véritablement les prérequis qui sont les nôtres aujourd'hui. Il n'y a pas d'évolution à ce sujet. En revanche, ce qui nous semble très important parce que nous avons détecté avec les collègues sur les campus en master des étudiants qui en dépit de ces éléments étaient en réalité en grande difficulté pour suivre leurs enseignements en sciences humaines et sociales parce qu'ils n'avaient pas un niveau suffisant de langues pour suivre les cours. En fait, notre responsabilité est vraiment d'accompagner tous ces étudiants et de ne pas les mettre en situation d'échec. Donc, le travail que nous souhaitons faire avec les admissions est d'identifier les modalités qui nous permettent de vérifier si ces prérequis sont bien là, et voir si nous renforçons en amont tel qu'Alexandra DANET l'a expliqué par des outils en ligne qui permettent d'arriver à la rentrée plus serein l'apprentissage en autonomie pour celles et ceux qui auraient des faiblesses. C'est vraiment la logique qui est la nôtre. Il faut que l'on soit cohérent entre l'accompagnement de nos étudiants et les prérequis que nous posons à l'entrée de l'établissement.

Sur la question des cours à petit effectif, nous sommes naturellement très soucieux d'assurer la continuité de l'offre pédagogique. Il y a plusieurs éléments. D'abord, la pandémie a été un moment difficile aussi pour les enseignants et notamment et fortement les enseignants de langues. Il y a beaucoup d'enseignants

de langues qui dépendaient de structures qui ont dû fermer pendant cette période de pandémie. Donc, on a une question de ressources enseignantes qui se pose à nous, si bien que c'est aussi un petit peu complexe de maintenir des cours avec des effectifs vraiment trop réduits pour avoir une qualité d'enseignement qui est celle que nous souhaitons vous offrir. Donc, nous travaillons à des alternatives. On a mis en place certains enseignements en intercampus avec les collègues du Collège Universitaire qui se passent effectivement sur Zoom. Nos enseignants de langues ont été à l'avant-garde peut-être. Il y a beaucoup d'enseignements de langues qui se font selon ce modèle. L'idée n'est pas du tout de limiter, mais de trouver des leviers pour poursuivre les enseignements avec vraiment une qualité de formation et pour le plus grand nombre. Donc, on essaye. On voit un petit peu. On explore cette question de manière à maintenir des enseignements. Pour cela, parfois — ça a été le cas pour le japonais, sur le coréen, je crois — nous avons proposé quelques enseignements partagés en intercampus.

Sur la question des doubles cursus, c'est un travail — vous l'avez dit très justement à la fin de nos questions. On a aussi le souci que vous puissiez — vous avez des maquettes très chargées — assurer l'ensemble de vos obligations et de vos travaux. C'est vrai que les maquettes se construisent avec nos partenaires en fonction aussi de l'offre qui est la leur, et des obligations qu'ils posent sur le plan pédagogique pour l'obtention de leur diplôme. C'est variable, en fait, d'un double diplôme à l'autre. On essaye toujours évidemment de garder un espace de travail sur les langues. Par ailleurs, pour répondre à votre demande pour les étudiants qui ont le plus d'appétence en langues, et pas seulement dans le cadre des doubles diplômes, nous sommes en train de travailler à l'identification d'une offre complémentaire qui serait cette fois-ci en ligne, totalement libre, sans note, sans obligation de travail. Mais, qui permettrait à ceux qui le souhaitent de pouvoir poursuivre ou apprendre une nouvelle langue. Et, nous le faisons notamment avec l'INALCO parce qu'il y a une offre très riche. L'INALCO avec la pandémie a développé des équivalents de SPOC. C'est très interactif. C'est vraiment pensé sur le plan pédagogique avec des exercices, un suivi avec un enseignement à distance dans l'ensemble du module. Ils ont un très grand succès, pas seulement en France, mais aussi à l'international. On est là dans une réflexion. Alexandra évoquait l'évolution de l'enseignement des langues, sur quelles compétences devons-nous travailler dans 10 ans, alors que des outils de traduction extrêmement poussés se développent tous azimuts ? Nos collègues à l'INALCO, par exemple, linguistes et spécialistes des langues, sont en train de développer de nouveaux outils. Donc, on se dit que cela peut être une opportunité, non pas sur l'offre — je vous rassure — de cours permanents inscrits dans vos maquettes, mais pour vous offrir une offre complémentaire, et voir si cela peut être aussi une alternative pour ceux qui ont le plus d'appétit en langues, ce dont évidemment au département nous nous réjouissons.

Sur la question des tests, tout d'abord — vous dire, la preuve en est faite quand on a les résultats — tous nos enseignants de langues vous préparent aux niveaux, dont le niveau C1. Pour cela, il y a des chartes qui sont importantes, qui sont très précises sur l'obtention des niveaux. On s'aperçoit que beaucoup d'étudiants qui passent le test alors qu'ils viennent d'entrer en C1 n'ont pas acquis le niveau C1. Donc, il est normal que les résultats puissent être variables. Par ailleurs, dans ces chartes, il y a des éléments précis sur la manière d'accompagner les étudiants sur le passage des niveaux. C'est pour cette raison aussi que nous souhaitons renforcer la coordination pédagogique auprès des enseignants pour accompagner aussi les enseignants dans le cours classique, mais aussi sur la question des certifications de manière à ce que nos étudiants soient plus prêts. Pourquoi ne pas passer par la certification interne ? Nous partageons complètement votre analyse. Il est vrai que nos enseignants pourraient tout à fait attester du niveau, fort heureusement, sauf qu'il y a quand même trois éléments qui nous empêchent de faire cela aujourd'hui qui sont très forts.

1. En 3A, pour les étudiants qui vont aller dans des universités anglophones, les universités imposent des tests externes. L'établissement vous offre ce test pour la poursuite de votre parcours alors que vous faites le choix d'aller à tel endroit ou à tel autre endroit.
2. Sur le marché du travail, et j'insiste, avoir un test aujourd'hui certifié officiel est le seul document qui a une valeur vis-à-vis de l'employeur. C'est un atout dans votre CV que de disposer d'un test reconnu.



3. Enfin, c'est peut-être encore moins connu, mais depuis deux ou trois ans — avec la pandémie, les choses ont été décalées —, l'État français oblige que des tests soient passés pour tous les étudiants en anglais notamment en France. La pandémie a un peu échaudé tout cela, mais les établissements vont avoir cette obligation. Nous avons de l'avance. Donc, nous en sommes ravis. Mais, en tout cas, ça va être une obligation pour toutes les universités.

Les doubles cursus sont vraiment décidés avec les partenaires. Et, vous aurez cette offre en parallèle si vous voulez développer davantage et apprendre d'autres langues. Je crois que c'est tout pour cette première série de questions.

### **Alexandra DANET**

Je voulais quand même préciser en ce qui concerne la certification en anglais — on va quand même faire un point avec le coordinateur de la langue anglaise en ce qui concerne la préparation à la certification. Normalement, les cours d'anglais ne sont pas censés préparer à la certification mais les enseignants sont invités à donner des exercices à ceux qui souhaitent s'y préparer. On prépare un niveau. Ce qui est regrettable, en effet, c'est qu'il y ait une telle différence. Mais, cela peut se régler en interne au niveau de la coordination. Je voulais juste vous préciser que si vous passez deux fois la certification, *de facto*, le niveau est obtenu sous certaines conditions. Vous n'êtes pas obligé de la passer trois fois.

### **Amélie ANTOINE AUDIO**

Au regard des parcours des étudiants, généralement il y a des stages en anglais, des expériences, des cours ou une troisième année qui nous permettent de pouvoir ensuite vérifier que le niveau est atteint correctement.

### **Alexandra DANET**

Il y a un certain nombre de prérequis évidemment. Il faut avoir suivi des cours en anglais. Tout ça est sur le site du département.

Sur la langue des signes française, on est très attentif au développement de ces cours qui sont offerts. Pour l'instant, je crois que les niveaux sont couplés. Il y a des cours interniveaux. On a une seule difficulté, c'est le recrutement. On a une grande difficulté de recrutement d'enseignants en langue des signes cette année. On a fait appel à l'inspecteur général. Il y en a qu'un inspecteur général en France en langue des signes. Mais, oui, ça se développe très bien. Ça fonctionne très bien. Après, la difficulté porte toujours sur la survenance de conflits de créneaux puisqu'il y a un cours par niveau ou un créneau pour deux niveaux A ou deux niveaux B qui sont regroupés. Mais, il y a une appétence. On est très attentif à la continuité qui sera assurée en langue des signes française, sans aucun doute.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci infiniment pour ce travail et pour ce rapport. Les questions que je vais poser sont notamment celles de mon binôme, Miao LIN-ZUCKER, qui est professeure enseignante vacataire de langues justement. Et, il s'agissait d'un point important de notre programme lors de notre élection. Donc, elle avait un certain nombre de questions. Vous avez répondu à certaines, et elle demande plutôt, je pense, des réponses assez précises et pratiques. D'abord, sur la validation d'un niveau pour pouvoir choisir une autre langue, quel sera ce niveau ? Est-ce que ce sera le niveau C1 ? Et, justement à quel moment sera-t-on certain que le niveau est acquis ? Ma colistière s'interroge sur le fait qu'avoir suivi un enseignement dans un niveau de langue ne veut pas néanmoins, même s'il est validé, dire que le niveau est parfaitement acquis à la fin, et qu'on peut choisir autre chose. C'était la première question.

L'autre question portait sur les admissions, à savoir quel sera le justificatif d'un niveau de langue demandé ? Est-ce que ce sera uniquement l'IELTS Est-ce que d'autres possibilités seront ouvertes ? Est-ce qu'il s'agira uniquement du niveau C1 ? Là-dessus, je me joins personnellement à la préoccupation de l'UNEF que le niveau de langue, notamment au Collège Universitaire, ne puisse pas être un élément rédhibitoire qui nous priverait d'un certain nombre d'étudiants et d'étudiantes ; d'autant qu'on sait — je sais que ce n'est pas votre intention — qu'à la sortie du lycée surtout c'est un élément assez

socialement discriminant qu'est le niveau de langue. C'est peut-être un peu moins vrai en master, mais au Collège Universitaire particulièrement.

### **Dina WAKED**

Merci beaucoup pour la présentation. J'ai juste une remarque et deux petites questions qui ne sont pas très éloignées des questions qui ont déjà été posées. Pour la remarque, je suis en faveur *pass or fail* pour toutes les langues. Je pense que c'est une très bonne idée. Cela facilite les choses.

Pour les questions, c'est peut-être un peu lié à la question de tout à l'heure. Si j'ai bien compris, les étudiants de langues doivent atteindre un niveau de B2 en anglais pour pouvoir choisir une autre langue, et les étudiants non francophones doivent atteindre un niveau B1 en français pour pouvoir choisir une autre langue. Je me demande si cela ne les pénalise pas. Est-ce qu'ils ne sont pas capables d'apprendre une langue en plus en même temps parce que l'anglais et le français sont la base ? Est-ce qu'ils peuvent apprendre une autre langue en même temps ? Quelquefois, il n'y a pas le temps d'atteindre ce niveau et encore plus pour apprendre une autre langue.

Et, pour ma deuxième question, est-il possible d'ouvrir les options à toutes les langues dans tous les campus, même en ligne ? Ainsi, le choix de campus n'est pas basé sur un choix de langue. Je vois déjà que dans beaucoup de campus il y a beaucoup de langues. Il y en a quelques-unes qui ne se retrouvent pas dans les campus. J'imagine que ce cours peut être assez facile à ouvrir en ligne et en mode hybride pour les étudiants qui seraient intéressés par une langue qui n'est pas offerte dans leur campus. Merci.

### **Cloé ARTAUT**

J'aurais une dernière petite question également sur les étudiants en CEP. On sait qu'ils connaissent des difficultés particulières pour l'apprentissage des langues. Est-ce qu'il serait possible éventuellement, sur la base du volontariat, par exemple, de doubler leur volume horaire, et de passer de 2 heures à 4 heures par semaine pour être sur le même horaire que les langues rares ?

### **Quitterie GADRET**

Je vais en profiter pour remercier les équipes du département des langues et des campus qui ont fait ce gros travail qui nous permet quand même d'avoir une vision très claire de la grande diversité des besoins, des attentes sur ce sujet des langues qui, quand on le voit de loin, paraît simple. Et, quand on s'approche, c'est en fait un sujet très complexe. Peut-être sur l'anglais et le français — la priorité — c'est vrai que l'on aurait envie d'ouvrir d'emblée la possibilité de faire une troisième langue. Mais, on a quand même cette difficulté des maquettes qui sont déjà très lourdes. Et, ce besoin vraiment absolu que les étudiants internationaux qui arrivent sans maîtrise du français atteignent le niveau requis en fin de Bachelor Le temps imparti est très court. On a deux ans, en fait. Donc, il faut arriver à leur donner cette maîtrise du français en vue de leur diplôme de Bachelor ; d'autant qu'en troisième année ils partent éventuellement dans un univers non francophone.

Et, pour les étudiants qui arrivent avec un niveau d'anglais limité et pour lesquels on veut autant de chances que les autres de pouvoir éventuellement choisir une université anglophone, on a ces deux années qui sont très stratégiques pour leur donner le niveau qui convient.

Pour ce qui est du renforcement pour les étudiants en CEP, je parle sous le contrôle de Marie, mais il me semble que pour les étudiants qui ont des petits niveaux de langue, il y a directement quatre heures de cours pour les niveaux B1 et en dessous. Donc, il y a vraiment une offre renforcée pour les étudiants, quelle que soit leur voie d'accès et qui arrivent avec un niveau de langue qui a besoin d'être renforcé.

### **Amélie ANTOINE AUDO**

Effectivement, il y avait une ambiguïté dans la manière dont était rédigé l'acte II du Collège Universitaire. Donc nous avons souhaité à la demande de nos collègues lever cette ambiguïté pour les étudiants également. Je crois qu'on l'a rédigé dans le rapport. Les étudiants non anglophones pour les raisons qui ont été évoquées par Quitterie GADRET doivent valider le niveau B1 en anglais, c'est-à-dire l'avoir obtenu. Et, être en capacité de s'inscrire au niveau B2. Avant de pouvoir choisir une autre langue, les étudiants non francophones doivent avoir validé le niveau A2, et nous avons finalement revu

un petit peu à la baisse de manière à ce que l'accès à une seconde langue puisse être facilité. En revanche, nous avons réaffirmé le fait que les étudiants doivent avoir validé un niveau C1 pour arrêter l'anglais et un niveau B2 pour le français. C'est essentiel parce qu'après pour aller en 3A, pour poursuivre en master, il faut que les étudiants aient le niveau suffisant pour suivre tous leurs enseignants, et ne pas être empêché par la langue.

### **Alexandra DANET**

Je voulais juste compléter pour répondre à votre question. Ici, à Sciences Po, théoriquement, on valide le niveau quand toutes les compétences sont atteintes dans le niveau. Et, non pas quand on a atteint globalement le niveau par un jeu des compétences, par exemple.

## **V. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE SUR LES ÉTUDIANTS DE SCIENCES PO « UNE JEUNESSE ENGAGÉE »**

### **Cloé ARTAUT**

Je propose que l'on passe au point suivant. Martial FOUCAULT, je vous passe la parole.

### **Martial FOUCAULT**

Bonjour. Merci au Conseil de la vie étudiante et de la formation de me donner quelques instants pour présenter cette enquête. Myriam vient à l'instant de me le signaler, je crois savoir que l'ensemble des membres du Conseil de la vie étudiante et de la formation recevra un exemplaire de cet ouvrage. Les presses de Sciences Po reposent sur un modèle économique qui rend le nombre d'exemplaires disponibles assez limité. Je crois que Sciences Po a fait cet effort, et merci d'assurer la promotion et la diffusion de cette enquête.

J'avais prévu un petit visuel, mais je crois qu'il y a peut-être un petit souci technique pour illustrer mon propos. Mais, je vais démarrer pour ne pas perdre trop de temps. Cette enquête qui a été réalisée avec ma collègue sociologue, Anne MUXEL, consistait à réinterroger 20 ans plus tard – 20 ans, le temps d'une génération – les étudiants de Sciences Po en mai et juin dernier, dans une période délicate, celle des examens de fin d'année. Si certains et certaines d'entre vous ont répondu à cette enquête, vous avez aussi nos nombreuses relances voire parfois nos harcèlements pour vous inciter à répondre à cette enquête. Je vous remercie très sincèrement parce que c'est toujours délicat de se lancer dans un travail d'enquête si l'on n'a pas un nombre suffisant de répondants. Près d'un étudiant sur deux a répondu à l'enquête, et 40 % en totalité. C'était un très long questionnaire : près de 35/40 minutes avec beaucoup de questions ouvertes qui sont évidemment plus riches, mais plus longues aussi dans le traitement. Et, nous avions à l'esprit quatre grandes questions ; à la fois des questions très classiques qui portent sur votre profil sociodémographique pour voir les évolutions entre 2002 et 2022. Cela donne des éléments intéressants. Je vous les montrerai dans quelques secondes lorsque la technique nous aura rejoints.

Il y avait une question qui se posait, et parfois une presse qui n'est pas toujours bienveillante à l'égard de Sciences Po peut s'emparer de l'idée qu'au fond il y a un profil très stéréotypé d'étudiants et d'étudiantes à Sciences Po qui appartiendraient à des classes sociales extrêmement privilégiées. Je dois dire qu'en 20 ans on note une très forte progression de l'amélioration d'une moyennisation sociodémographique, c'est-à-dire que pour le dire plus simplement : certes, le nombre d'étudiants dont les parents appartiennent aux classes sociales supérieures est plus faible. Mais, dans le même temps, on n'observe pas pour la classe moyenne des progrès considérables d'entrée à Sciences Po.

Quand on compare Sciences Po à d'autres établissements d'enseignement supérieur français, on observe qu'il y a toujours un grand décalage où l'on pourrait dire que la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur est toujours plus grande dans les universités françaises, il y a un retard de Sciences Po par rapport à ces universités. Mais, au fond, quel est le point de référence ? Est-ce que Sciences Po se compare aux universités françaises ? Est-ce que Sciences Po se compare aux universités étrangères ? Et, quelles universités étrangères ? Peut-être un point de désaccord que l'on a eu au moment

des premières heures de présentation de l'enquête ici à Sciences Po concerne une éventuelle différence entre les étudiants français et les étudiants internationaux ? Je parle de désaccord parce que nos données montrent que l'internationalisation de Sciences Po engagée depuis bientôt 15 ans contribue effectivement à améliorer la démocratisation de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire que les parents d'étudiants internationaux appartiennent davantage à des classes sociales moins privilégiées que les étudiants nationaux, quand bien même des efforts ont été faits en matière de montée en puissance du dispositif CEP. Je vais le dire autrement. On ne peut pas attribuer à l'internationalisation une dégradation de l'ouverture sociale à Sciences Po. Je crois que c'est un point important.

On a eu aussi quelques débats sur le nombre d'étudiants internationaux. Je ne reviendrais pas là-dessus. Mais, je crois que ce sera peut-être l'occasion dans quelques mois ou quelques années de pouvoir faire un bilan très précis du nombre d'étudiants internationaux. J'aimerais lever une confusion autour de l'enquête. Nous n'avons pas interrogé les étudiants en échange, mais seulement les étudiants qui ont fait toute leur scolarité à Sciences Po (dès le Collège ou le Master). C'était le premier point.

Le deuxième point : nous avions un souci d'un point de vue scientifique pour vérifier si les formes de politisation à Sciences Po étaient nouvelles par rapport à 2000. Pour cela, nous étions attachés à construire un échantillon représentatif irréprochable (à partir des 4 792 réponses complètes reçues). Au final, notre enquête a permis de se rapprocher très fidèlement de la répartition des étudiants selon leur cycle — Collège, Master, Doctorat — selon les campus et selon les majeures choisies notamment au Collège. Cela nous permet d'avoir un échantillon très proche de la réalité. Il y a quelques petites différences. Par exemple, nous avons un petit peu plus d'étudiants du Collège qui ont répondu que la réalité. Mais, bon an mal an, cela permet d'avoir une enquête très représentative de la population étudiante de Sciences Po.

L'origine, c'est ce dont je vous parlais tout à l'heure. Je ne sais pas si l'on a la possibilité de mettre en plein écran. Non ? D'accord. Je ne vais pas vous imposer cet effort visuel. Mais, tout simplement, si l'on regarde la dernière ligne qui correspond aux PCS favorisées, à savoir l'origine sociale des parents, en 1998, 81 % des étudiants de Sciences Po avaient au moins un parent appartenant à cette catégorie favorisée. 20 ans plus tard, ils ne sont (plus) que 70 %. Donc, il y a une baisse ou un rattrapage par rapport aux universités françaises. Et, on voit que c'est essentiellement dans le bas de cette échelle de classe sociale que l'effort a été consenti puisqu'en 1998 seuls 3 % des étudiants avaient des parents appartenant aux catégories employés/ouvriers. Aujourd'hui, c'est 14 %. Donc, il y a une progression par les extrêmes où l'on a moins de PCS favorisées et plus de PCS défavorisées. Mais, la grande classe moyenne si l'on peut définir la classe moyenne est restée relativement stable.

Un premier résultat qui nous a beaucoup surpris concerne le sentiment d'appartenance à une élite une fois étudiant à Sciences Po. En 2002, ce niveau était déjà très élevé (50%). Cela n'a pas beaucoup évolué sauf que vous remarquez ici en bleu en 2022 que ce n'est plus un étudiant sur deux, mais 70 % des étudiants. Donc, il n'y a pas de rejet d'appartenance à une école comme Sciences Po. Et, je dirais que l'idée d'appartenir à une grande école est pleinement assumée. Ce qui est plus intéressant et nous a beaucoup interrogés, ce sont les critères qui semblaient être les plus décisifs pour accéder à ce que l'on appelle des élites dirigeantes. Il faut bien voir que ce ne sont pas les critères de représentation de l'école pour entrer à Sciences Po. Ce sont les critères pour un futur professionnel qui semblent être nécessaires et décisifs pour appartenir à ces élites dirigeantes. Il y a 20 ans, c'était les éléments de compétence et de diplômes. C'était vraiment l'entrée qui permettait d'assumer cette appartenance aux élites dirigeantes. 20 ans plus tard, c'est beaucoup moins — ce n'est pour ainsi dire plus du tout — le diplôme ou la compétence. Ce sont tout d'abord les relations puis la naissance. Comme enseignant, c'est interpellant comme résultat. Dans l'ouvrage, on essaye de proposer quelques explications. La première qui vient immédiatement à l'esprit est de se demander si c'est la fin de la méritocratie républicaine qui se joue actuellement. Je pense que c'est une partie de l'explication. Il ne faudrait pas se contenter de cette lecture. Je crois qu'il y a d'autres éléments qui sont précisément liés aux transformations de l'École en 20 ans. Je n'ai pas le temps de le présenter. Mais, vous pourrez le lire dans l'ouvrage. On voit aussi de grandes différences entre les étudiants nationaux et les étudiants internationaux. On voit également que les étudiants au Collège insistent davantage sur la question des relations que les étudiants en Master. Je

pense que c'est un élément important à investiguer pour l'École, et notamment ici pour vous au Conseil de la vie étudiante et de la formation, qui mériterait débat.

Sur la politisation, on ne pouvait évidemment pas éviter cette question pour nous qui étudions ces sujets régulièrement. En 20 ans, on a un renforcement de différentes formes de politisations des étudiants. On observe surtout que cette politisation croissante dans un établissement qui est majoritairement composé d'étudiantes est essentiellement le fait d'étudiantes de plus en plus politisées. Je crois que c'est une grille de lecture que l'on a eue tout au long de l'ouvrage. On voit des différences très importantes entre les hommes et les femmes. Une illustration peut-être plus classique maintenant de cette politisation. Vous voyez qu'en l'espace de 20 ans les étudiants aujourd'hui à Sciences Po se déclarent davantage de Gauche, à savoir 71 % contre 57 % il y a 20 ans. Et, on a un recul qui n'est pas négligeable d'un autopositionnement à Droite, à savoir 22 % il y a 20 ans contre 14 % aujourd'hui. Au fond, c'est ce que l'on observe à travers différentes questions de cette enquête. Il y a un début de disparition d'une culture politique de Droite de gouvernement parmi les étudiants de Sciences Po. C'est un phénomène qu'on ne voit pas simplement sur des questions comme celles de l'autopositionnement. On le voit aussi sur le terrain des valeurs. Il y a un recul massif de cette culture de Droite de gouvernement.

Le choix de vote est ce qui a nourri beaucoup d'articles dans la presse, et qui a pu susciter des débats ici et ailleurs. Le choix de vote des étudiants à Sciences Po, au premier tour, tout d'abord, plus de 95 % des étudiants en âge de voter et inscrits sur les listes électorales ont déclaré avoir pris part aux deux tours de scrutin. On pourrait se dire que c'est le contraire qui nous aurait étonnés. Mais, il y a un certain nombre de principes qui résistent au temps, et l'engagement citoyen est très fort pour une élection comme l'élection présidentielle. 55 % ont déclaré avoir voté Jean-Luc MÉLENCHON au premier tour, 21 % Emmanuel MACRON et 11 % Yannick JADOT. Je prends les trois candidats arrivés en tête dans le choix de vote des étudiants. Et, Emmanuel MACRON, 95 % au second tour. On nous a beaucoup interrogés sur ce résultat qui est pour certains très inquiétant et pour d'autres rassurant. Dans l'ouvrage, on insiste sur deux grilles de lecture qu'il faut avoir à l'esprit pour comprendre ce chiffre. Tout d'abord, on n'a pas trouvé d'enquête comparable dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France. Donc, on n'a pas de point de comparaison. J'avais eu part d'une enquête assez semblable, mais pas menée avec les mêmes critères de représentativité. Par exemple, à l'IEP Strasbourg, il y a eu ce travail. 70 % des étudiants de l'IEP Strasbourg ont voté Jean-Luc MÉLENCHON. On n'a pas d'autres éléments pour entamer cette comparaison, ce qui rend aussi l'enquête de Sciences Po originale dans le paysage des établissements supérieurs.

Je disais qu'il y avait deux grilles de lecture. 55 % ont déclaré avoir voté Jean-Luc MÉLENCHON, mais seulement 25 % des étudiants se déclarent proches de la France Insoumise. C'est un écart de 30 points, ce qui veut bien dire qu'il y a un effet d'offre pour cette élection. Il y a 20 ans, les étudiants de Sciences Po étaient des étudiants qui adhéraient à la Gauche socialiste, qui votaient Lionel JOSPIN en 2002. Aujourd'hui, quand on est un étudiant — j'ai parlé de 71 % — qui s'autopositionnait à Gauche, l'offre politique disponible pour ce premier scrutin l'a conduit naturellement à voter Jean-Luc MÉLENCHON avec aussi une part du vote utile très forte dans cette population. Et, la deuxième grille de lecture : l'écart de 30 points nous dit aussi quelque chose de très intéressant. J'y reviendrai parce que je vois que le temps file. Mais, je voudrais juste insister sur deux points ensuite.

On a intitulé cet ouvrage « Jeunesse engagée ». Il existe des éléments de divergence entre l'adhésion des étudiants aux idées du programme de la France Insoumise, et ce que les étudiants ont choisi comme candidat.e. Je vais le résumer par cette formule. Les étudiants de Sciences Po reconnaissent pleinement un certain nombre d'enjeux que Jean-Luc MÉLENCHON a fait sien pendant la campagne : les questions d'inégalités ; les questions environnementales ; et la question des discriminations à l'encontre de minorités. Mais, une fois dit cela, on observe que les étudiants de Sciences Po sont farouchement attachés aux institutions, c'est-à-dire que le modèle de changement ne peut pas être envisagé de façon presque révolutionnaire ou subversive par la violence en dehors du cadre institutionnel donné. Donc, il y a un attachement très fort aux institutions, et en particulier de la démocratie représentative. On a très peu d'étudiants qui réclament une constituante — je dis cela un petit peu en plaisantant — ou même d'une certaine façon la mise en place d'une démocratie directe. Ce n'est pas le souci.

Et, il y a une deuxième différence notamment sur les questions de politique internationale. Les étudiants de Sciences Po ne sont pas en 2022, comme ils l'étaient en 2002, hostiles au principe d'une société ouverte mondialisée. On voit un point de différence avec une partie du programme de la France Insoumise. Je vais manquer de temps. Là, cela devient minuscule. Mais, sachez que de grandes différences entre les écoles sur ce choix de vote — cela mériterait un débat avec chacune des écoles. Mais, ce qu'il se passe à l'École de Journalisme et à l'École de la Recherche n'a strictement rien à voir avec ce qu'il se passe à l'École du Management et de l'Impact. On a des écarts de près de 30 à 40 points sur le choix de vote au premier tour. On le retrouve également sur la majeure Humanités politiques. Je ne sais pas si vous voyez à l'écran, mais les trois premiers diagrammes portent sur les majeures au Collège. Vous voyez que quand on est dans la majeure Humanités politiques, un écart de près de 20 points par rapport à la moyenne renforce le choix de vote pour Jean-Luc MÉLENCHON.

On le retrouve aussi — c'est intéressant — pour le vote Emmanuel MACRON. Peut-être que je ne surprendrais personne en vous indiquant qu'Emmanuel MACRON était le candidat qui a recueilli le plus de suffrages au sein de l'École de Management et de l'Impact, et très peu parmi les étudiants du Collège. Et, encore moins au sein de l'École de Journalisme.

Je voudrais vous présenter deux autres réflexions discutées dans l'ouvrage. Le titre « Une Jeunesse engagée » évoque les causes d'engagement, c'est très intéressant parce qu'on voit des différences substantielles entre les étudiants nationaux et internationaux, mais également en fonction du cycle. Vous observez que les trois causes qui mobilisent le plus les étudiants sont :

- la protection de l'environnement ;
- la lutte contre les inégalités ;
- et, la défense des droits des femmes.

Pourquoi a-t-on beaucoup insisté dans l'ouvrage sur ces causes d'engagement ? On voit aussi une évolution et une amplification d'un engagement de plus en plus associatif. Certes, cela correspond à l'augmentation du nombre d'associations à Sciences Po en 20 ans, mais on voit que cette forme d'engagement se fait davantage par les associations que d'autres organisations. Peu d'engagements dans les organisations politiques, partisanes, syndicales, ONG. Mais, dans les associations ici à Sciences Po. C'est un premier élément intéressant sur les formes d'engagement.

Deuxième élément : sur les engagements associatifs, on leur demande une trajectoire depuis qu'ils considèrent que ces causes justifient une implication. Vous voyez que sur les choix de participation, il est très intéressant d'observer que la très grande majorité des étudiants serait prête à faire partie de ces associations, s'ils ne sont pas déjà engagés. Mais, on a été frappé par un chiffre : un tiers d'entre vous déclare faire déjà partie d'associations humanitaires ou caritatives pour porter ces causes.

Sur la question des valeurs, pas de surprise. Les étudiants de Sciences Po selon un certain nombre de théories en sociologie — dont celle du post-matérialisme de R. Inglehart — sont très tolérants, très ouverts aux autres, dans l'affirmation de soi, indépendants, veulent s'affranchir de toute forme de hiérarchie qu'elle soit familiale ou religieuse. Donc, sur le terrain des valeurs, on a un océan d'étudiants post-matérialistes. Au fond, c'est peu surprenant. Ce qui est plus surprenant, c'est d'observer un certain nombre de sujets sur lesquels il y a des différences avec le reste de la jeunesse des 18-24 ans. Par exemple, près de 90 % des étudiants de Sciences Po considèrent que l'on vit dans une société patriarcale en France. C'est beaucoup moins vrai pour la population générale des 18/24 ans. Le racisme est très présent dans la société française. Là, j'insiste sur un point parce que c'est l'élément de différenciation le plus grand entre les étudiants internationaux et les étudiants nationaux. Pour les étudiants internationaux, c'est même l'un des trois enjeux les plus importants auxquels la société française doit faire face. Ce constat est confirmé par près de 18 % des étudiants internationaux, contre seulement 6 % des étudiants nationaux. Et, autre élément intéressant, les étudiants nationaux portent évidemment la protection de l'environnement comme le premier enjeu, la première cause. C'est moins vrai pour les étudiants internationaux. On dit parfois qu'il y a des formes de mimétisme et certains vont même employer le terme de contamination de certains étudiants auprès d'autres. Il faut faire attention à cette lecture parce qu'elle n'est pas unidirectionnelle. Ce ne sont pas les étudiants internationaux qui viendraient contaminer l'esprit des étudiants nationaux. Non, ce sont des phénomènes qui vont vraiment

dans les deux sens, et pas toujours sur les mêmes sujets ou en tout cas les sujets qui pourraient faire les choux gras de la presse.

Pour terminer parce que je pourrais parler plusieurs heures, on a essayé de construire ce que l'on a appelé un thermostat de valeurs. Je vois dans la salle qu'Emiliano est présent. Il est très familier de ces questions. Mais, quand on parle de Sciences Po, il arrive qu'une certaine presse présente l'établissement comme un repaire d'étudiants wokes. J'emploie cette formule aussi brutale qu'elle est malhabile. Mais, à propos de wokisme, 50 % considèrent que c'est une notion positive et 50 % une notion négative. C'est très intéressant de voir ce partage qui doit être lu au même titre qu'un ensemble ici de valeurs ou d'enjeux sur la laïcité et MeToo. Dans l'ouvrage, on développe et l'on a regardé les grandes catégories autour de ces différentes valeurs.

Pour terminer. Vous voyez, les problèmes les plus importants soulevés par les étudiants sont avant tout des enjeux d'inégalités, l'environnement arrive en deuxième, et enfin les questions économiques et le racisme. Mais, je vous ai indiqué qu'il y avait une grande différence entre les étudiants nationaux et internationaux.

Peut-être, pour conclure, on a une partie de l'ouvrage consacrée à l'exploitation de centaines de verbatims puisqu'on a interrogé les étudiants sur un imaginaire : dans quelle société se projeteraient-ils en 2070, c'est-à-dire, lorsque vous, et lorsqu'ils auront 50 ans ? Le portrait est extrêmement sombre, je dois dire. C'est très difficile de quantifier les choses sur des verbatims, mais je dirais que pour deux tiers des étudiants l'avenir est très sombre. Il est très sombre et ce n'est pas simplement un récit dystopique autour de catastrophes qui vont s'accumuler. C'est cette difficulté à considérer qu'ils n'ont pas de prise sur le réel, c'est-à-dire que leur engagement, leurs actions... Ils sortent d'une école où on leur demande d'agir dans le futur. Ces outils, cette manière de penser, ne semblent pas suffisants pour changer le cours des choses pour deux tiers des étudiants interrogés. Pour un tiers, il y a une évolution plus positive. Je dirais qu'il y a deux voies qui sont mobilisées : la technologie, le progrès qui est énoncé comme une sortie de ces crises ; et une deuxième voie intéressante. Elle mériterait presque un ouvrage à part entière, mais c'est l'idée que pour sortir de cette situation — comme je l'ai dit tout à l'heure, les étudiants adhèrent pleinement à une mondialisation, et pas simplement une mondialisation économique. C'est vraiment une mondialisation presque culturelle — ce que proposent les étudiants est un peu de revenir à ces sociétés du Moyen-âge avec un raccourcissement ou un rétrécissement des liens, des échanges de production, de consommation, de sociabilité, et d'être dans les communautés les plus locales possible. C'est un élément qui revient très souvent. « On peut sortir si l'on rétrécit un peu les temps d'échanges et les temps de production ».

Pour terminer, un point de vigilance parce que l'on a construit un certain nombre de questions autour de la crise covid. Ce chiffre m'inquiète plus qu'il ne me surprend. C'est le sentiment de solitude. Un étudiant sur deux déclare aujourd'hui souffrir de solitude (contre 33% il y a 20 ans). Un étudiant sur deux : c'est considérable. Je crois que l'on aurait tort d'attribuer cette évolution simplement à la crise sanitaire subie par les étudiants. C'est une partie de l'explication, mais on n'était pas en mesure de l'expliquer de façon très robuste ; alors que les étudiants à 75 % sont heureux à Sciences Po en tant qu'étudiants. Mais, on peut être heureux à Sciences Po et souffrir de solitude. Je pense que pour l'École, c'est un chiffre qu'il faut prendre très au sérieux et en comprendre les causes, mais surtout éviter que les conséquences soient trop dramatiques individuellement et collectivement. Je crois que j'ai déjà dépassé mon temps. Je m'arrête ici. Merci de votre écoute.

### **Cloé ARTAUT**

Merci beaucoup pour cette présentation passionnante. Je suis ravie de voir que les étudiants à Sciences Po ont une appréciation positive des syndicats. Je pense que les élus étudiants sont d'accord avec moi. Je vais prendre quelques questions très rapides d'autant plus que vous recevrez le livre qui vous apportera déjà des réponses.

**Pauline LEBARON**

Bonjour. Merci beaucoup pour votre présentation très intéressante. Je voulais simplement savoir si sur les étudiants issus des classes moyennes, dans la période plus récente, on a une évolution positive de la part d'étudiants issus de classes moyennes. Est-ce que vous avez un peu d'éléments là-dessus ?

**Anissa CHEHBIB**

Merci. C'était très intéressant et j'ai hâte de lire le livre. Ma question porte plus sur les étudiants internationaux. Est-ce que vous avez plus d'informations sur l'évolution de leur classe sociale ?

**Yanis TABYAOU THIBERT**

J'ai deux questions. La première : est-ce que l'on a un détail de l'origine sociale des étudiants par cursus, par master notamment pour savoir un peu ce qu'ils font et s'il y a des biais qu'il faut corriger ? Ensuite, est-ce que l'on a une évolution de l'appartenance aux partis politiques entre 2002 et maintenant ? Et, est-ce que vous avez une idée aussi de l'évolution politique qu'il peut y avoir entre le début de la scolarité à Sciences Po et la fin de la scolarité ? Merci.

**Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Merci infiniment, Martial FOUCAULT, d'avoir accepté de présenter cette étude. Merci aussi d'avoir accepté de l'inscrire à l'ordre du jour. J'ai beaucoup de questions. Ce faisant, je vais me limiter. Peut-être deux. L'une sur le post-matérialisme qui est l'idéologie visiblement assez dominante au sein des étudiantes et des étudiants de l'École, et sa construction. Est-ce que vous avez un certain nombre d'éléments ? Est-ce que ce sont finalement des étudiants qui déjà ont cette inclination naturelle et qui vont candidater à Sciences Po, et de faire vont former un ensemble presque cohérent idéologiquement dès l'admission ? Est-ce quelque chose qui se construit au fur et à mesure des études et de la scolarité ? C'est notamment une interpellation que l'on peut avoir au regard des CSP qui ne sont pas intuitivement post-matérialistes à l'origine. L'autre question que j'avais porte sur la question de l'engagement et sur la crise de l'engagement politique au sein partisan qui, pour le coup, je pense, chacun ou chacune a pu le mesurer à Sciences Po. Moi particulièrement, il y a maintenant 12 ans que je suis dans cette École en tant qu'étudiant puis enseignant — d'une vie associative politique très active encore en 2010 et qui depuis globalement 2017 plonge complètement avec quelques partis qui restent quand même actifs. Mais, globalement, une baisse tandis que l'engagement associatif pour des causes augmente. Je sais que c'est un phénomène un peu global. Pour le coup, les étudiantes et les étudiants de Sciences Po ne semblent pas y faire exception. Est-ce que vous aviez un certain nombre d'éléments d'explication et peut-être aussi dans les questions ouvertes que vous posiez ?

**Florence DANTON**

Merci pour cette étude passionnante et pour les résultats que vous nous avez transmis. J'avais une question sur le dernier point, celui du sentiment de solitude que l'on est effectivement amené à constater chez un certain nombre d'étudiants. Est-ce que vous avez des éléments tangibles dans l'étude qui permettent justement de distinguer d'une part ce qui est une tendance lourde qui s'étendrait sur un certain nombre d'années de ce qui a été ponctuellement lié à la pandémie et à l'isolement qui a été rencontré à ce moment-là avec les enseignements à distance, et avec les confinements ? Merci.

**Martial FOUCAULT**

Je retiens quatre questions. Sur les classes moyennes, on a quelques éléments qui permettent d'aller plus loin que la classification que j'ai utilisée car nous avons demandé la profession en toutes lettres des parents. Je tiens à le préciser parce que les étudiants qui ont répondu nous ont aussi fait part d'un certain nombre de critiques sur l'enquête dans la formulation des questions. Et, je trouve cela assez réjouissant d'avoir reçu sur cette question — pour mesurer une classe sociale, on a demandé l'origine sociale des parents. Plusieurs nous ont demandé la raison pour laquelle l'on demandait l'origine sociale du père et l'origine sociale de la mère. J'ai deux pères ou j'ai deux mères. Comment répondre ? On s'est calé sur



l'enquête telle qu'elle a été formulée en 2002. Donc, par souci de comparaison... C'est intéressant parce que cela veut dire qu'il faut abandonner ces formulations et plutôt parler de parent 1 et de parent 2.

Sur les classes moyennes, on voit effectivement une grande stabilité et je livre une interprétation de cette stabilité. On a une stabilité parce qu'il y a eu une forte internationalisation. L'internationalisation, ce sont davantage les étudiants dont les parents appartiennent aux classes moyennes, notamment dans les grandes universités. Dans ces systèmes éducatifs étrangers, la question du mérite a peu de choses à voir dans les critères de sélection avec l'origine sociale. Donc, cela contribue fortement à une stabilité de la part de la classe moyenne parmi les étudiants à Sciences Po. On n'a pas suffisamment d'informations pour aller plus loin sur l'étude à proprement parler de classes moyennes, et notamment sur la géographie. Vous savez qu'en 1982 — c'est une enquête qui a été menée — on avait près de 9 étudiants sur 10 à Sciences Po parisiens. Aujourd'hui, on a une évolution considérable. Ce sont 18 % des étudiants à Sciences Po dont le domicile des Paris se situe à Paris. Donc, oui, en 40 ans, on a aussi des mouvements qui traduisent une évolution sociale. Je prends ici la géographie comme une évolution sociale.

La question de savoir si l'on voit des différences par master, oui, une très grande différence. J'évoquais tout à l'heure le Master de l'École de Journalisme ou le Master de l'EMI. Évidemment, cela joue notamment sur l'engagement, au-delà du choix de vote. L'enjeu économique est essentiellement porté par les étudiants du Master de l'EMI. D'ailleurs, devant les étudiants de l'EAP si toutefois il y avait une hypothèse qui justifierait que les étudiants de l'EAP mettent davantage en avant les enjeux économiques. Autre question concernant, Raphaël, l'idéologie post-matérialiste. Est-ce que nous attirons des étudiants déjà typés — j'irais dans le même sens puisque la question m'avait été posée par un étudiant lors de la présentation, si vous vous souvenez, Myriam, un étudiant de l'EAP. Est-ce que Sciences Po recrute des étudiants de Gauche ou est-ce qu'ils deviennent de Gauche en étant formés à Sciences Po ? On peut prendre le même raisonnement. Est-ce que nous recrutons des étudiants qui sont déjà post-matérialistes ou est-ce qu'ils deviennent post-matérialistes à Sciences Po ? Je ne peux pas répondre à cette question parce qu'on n'a pas fait un travail d'observation du contenu pédagogique de l'ensemble des enseignements. Ce serait vraiment une méta-analyse. Toutefois, je n'observe aucune différence notamment sur les choix de vote et les formes de politisation pour un étudiant en première année de Collège et un étudiant en cinquième année de Master. Il n'y a pas de différence significative. Je ne dis pas que cela répond à la question. Mais, j'ai tendance à considérer que le profil des étudiants que nous attirons est un profil qui est déjà construit sur ce terrain des valeurs. Il peut s'affirmer et cela rejoint une question qui m'a été posée. Est-ce que cet engagement est moins dans les partis ? Oui, il s'est développé une forme de militantisme associatif. A la différence de la génération de 2002, on observe aujourd'hui des étudiants qui choisissent un engagement associatif sur UNE cause. Donc, l'engagement multi-causes qui pourrait justifier pleinement une adhésion à des partis politiques est en train de s'effriter considérablement. Donc, une cause environnementale, une cause droit des femmes, une cause discrimination. C'est vraiment le principal ressort.

Et, concernant la solitude, j'aime bien distinguer toujours ce qui relève d'une observation objectivable et subjective. Le sentiment de solitude, c'est du subjectif. Ce que l'on a essayé d'objectiver par rapport à la crise covid, c'est une dégradation des relations familiales, amicales et avec les autres étudiants. On a observé avec la crise covid finalement une dégradation des relations essentiellement avec les grands-parents et avec les amis. Mais, les relations avec les parents se sont renforcées pendant cette période certainement en raison du retour des étudiants parfois chez leurs parents. Pour moi, c'est encore insuffisant pour attribuer ce sentiment de solitude simplement par une dégradation objectivable des relations. Il y a d'autres éléments et je ne peux pas répondre à la question du format pédagogique, l'accumulation et la longueur des cours assurés en distanciel. Est-ce que cela produit davantage de solitude ? On l'a vu également dans la manière dont les étudiants s'informent et l'usage qu'ils peuvent faire d'autres supports de communication. Vous voyez, on ne peut pas dire qu'une surconsommation des réseaux sociaux produit de la solitude. Ce n'est pas vrai. Il y a d'autres éléments. Parfois, quand on regarde comme cela une association (une corrélation), on a compris les raisons d'une question que l'on se pose depuis fort longtemps. C'est vraiment multidimensionnel et cela mériterait, en fait, un travail essentiellement plus fin et peut-être plus qualitatif avec des catégories d'étudiants. Mais, il y a peut-être

d'autres explications que je ne peux pas développer maintenant que vous apprendrez en lisant ce petit essai. Merci.

### **Cloé ARTAUT**

Merci beaucoup. Je vous propose que l'on passe au dernier point de l'ordre du jour sur la présentation du projet de la Maison des arts et de la création.

## **VI. POINT D'INFORMATION RELATIF AU PROJET DE LA MAISON DES ARTS ET DE LA CRÉATION**

### **Delphine GROUES**

Merci, Mme la Présidente. Je viens vous présenter un projet de création d'une Maison des arts et de la création. Je vous avais présenté il y a quelques mois un bilan du Centre d'écriture et de rhétorique. C'est en nous fondant sur cette expérience du Centre d'écriture et de rhétorique qui avait pour vocation de développer l'imaginaire des étudiants, la créativité, en invitant des écrivains à dispenser des ateliers et en créant une chaire d'écrivains en résidence, et sur aussi des expériences existantes à Sciences Po en la matière, bien évidemment au Collège Universitaire puisque c'est gravé dans les maquettes avec les ateliers artistiques qui étaient une réforme du CoCuBa il y a plusieurs années, et notamment inspirée par Bruno LATOUR. Également, des parcours professionnalisant dans les écoles autour des sujets de la culture à l'EAP ou des industries créatives, par exemple, à l'École de Management et de l'Impact. C'est sans souligner également le côté historique. Émile BOUTMY rédigeait des ouvrages d'histoire de l'art. Forts de cette expérience, nous souhaitons non seulement déployer ces initiatives sur l'ensemble des arts, de l'écriture à d'autres disciplines artistiques, mais également ancrer cela de manière plus institutionnelle dans une stratégie de transformation pédagogique profonde par les arts.

Pour vous résumer les champs d'action, le premier est une logique d'innovation pédagogique. C'est mieux intégrer, mieux coordonner la présence des arts dans certains enseignements pour soutenir l'acquisition de compétences en sciences humaines et sociales. Par exemple, dans le mode d'animation d'un cours intégrer des sources artistiques pour illustrer un concept de sciences humaines et sociales, comme ce qui peut se faire déjà dans certains enseignements. On sait l'impact que cela peut avoir sur la transmission et la compréhension.

D'autres enseignants ont également commencé dans des cours de sciences humaines et sociales à intégrer une diversité de méthodes d'évaluation des étudiants. Certains cours, par exemple, demandent une traduction d'un concept en une performance artistique aux étudiants qui le souhaitent.

Ensuite, il y a également lorsqu'on pousse cette logique, l'impact de cours dispensés par des artistes. Là, on a la vision de l'artiste qui intervient dans le cours et qui ouvre les étudiants à plusieurs autres types de pratiques et d'imaginaires. Des cours comme des ateliers, mais également une présence des artistes dans des événements, des Masterclass où un artiste viendrait pour un moment d'échanges avec les étudiants et partager son expérience.

Tous les principes qui avaient guidé le Centre d'écriture et de rhétorique ont vocation à soutenir la Maison des Arts et de la Création, des principes de pédagogie active plaçant les étudiants au cœur de l'expérience pédagogique. Et, un petit clin d'œil, Dina, à ce que tu as dit sur les cours de langues. La validation des cours repose sur le *passed or failed* pour justement permettre aux étudiants de se sentir les plus libres possible dans leurs expressions. C'est sans compter le fait que le Centre d'écriture et de rhétorique offrait des cours sur l'argumentation et la prise de parole en public. Et, cela permettait à des étudiants qui étaient peut-être moins sûrs d'eux de venir participer à ces cours qui sont fondés sur une validation par l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante à son cours.

C'est le premier axe pédagogique. La Maison des arts et de la création va agir également en lien avec les chercheurs qui travaillent déjà sur des sources artistiques pour étayer leurs recherches, que cela soit dans un dialogue avec un artiste ou avec des sources premières issues de l'art. Un cercle des humanités politiques a déjà été créé, et de nombreux autres chercheurs dans d'autres disciplines s'engagent également beaucoup sur ces sujets-là. On se rend compte que la recherche aussi est très engagée dans le fait de faire intervenir des arts pour expliquer les sciences humaines et sociales, et pour faire le pont aussi avec d'autres disciplines comme les sciences dures.

Une des actions que nous souhaiterions mener avec la Maison des arts aussi, et cela a été commencé notamment dans un groupe de travail animé par Myriam DUBOIS-MONKACHI, c'est pouvoir faire en sorte que les étudiants qui sont des artistes de haut niveau puissent avoir une scolarité adaptée à leur pratique ; au-delà de ce point il s'agirait de créer une communauté d'artistes, incluant aussi les étudiants qui ont une pratique artistique forte, pour créer des moments d'émulations et des rapprochements dans le cadre d'événements. Et, donc, bien évidemment, en me tournant vers les étudiantes et les étudiants, les associations étudiantes seront parties prenantes de cette expérience. Et, via cette communauté, mais permettre à des étudiants-artistes de se produire dans différents types d'événements.

Un axe supplémentaire que nous souhaitons développer : c'est par les arts d'avoir plus d'actions citoyennes en dehors de Sciences Po. Pour vous donner un exemple, le Centre d'écriture est sollicité pour intervenir dans des hôpitaux pour donner des ateliers d'écriture aux patients, aux soignants ou aux familles. Et, ce serait également la logique de la Maison des arts et de la création. Comme l'on aura la chance d'avoir des artistes à nos côtés, c'est de pouvoir sortir et d'aller dans des lieux qui n'avaient peut-être pas accès à l'art ou qui ont aussi ce besoin de l'art comme oxygénation et ouverture pour s'extraire de problèmes plus difficiles. Nous allons développer cet axe sans oublier évidemment le lien que nous aurons déjà avec les lycées de convention d'éducation prioritaire, à la fois pour participer avec les équipes pédagogiques au déploiement de ces méthodes. Mais, en plus, pour faire découvrir aux élèves de ces lycées des artistes et leurs différentes expériences.

Et, bien entendu, petite parenthèse aussi. On n'oublie pas l'épreuve d'admission au Collège Universitaire qui est fondée aussi sur une analyse d'images. Donc, la Maison des arts et de la création aura à cœur de développer aussi un accompagnement en ce sens, et à se faire écho de cette très grande innovation dans un processus d'admission qui est cette analyse sur images.

Enfin, côté international, cela nous donne l'occasion de développer des liens plus forts avec certaines des universités sur ces sujets puisqu'elles se posent les mêmes questions que nous. C'est pour cela que nous sommes ravis de créer cette Maison des arts et de la création à partir du semestre prochain, en février ; en sachant qu'en termes d'action nous créerons des podcasts aussi pour valoriser cela vers l'extérieur. Les conférences seront ouvertes à un public élargi. C'est vraiment la dynamique d'ouvrir les portes, d'ouvrir les fenêtres pour que l'art nous permette aussi d'avoir des capacités d'analyse, d'action, de réflexion plus poussées.

Elle reposera sur un système de gouvernance collégiale avec un comité qui rassemble l'ensemble des parties prenantes de la Maison qui sont engagées dans les arts, aussi bien les équipes pédagogiques des écoles et du Collège Universitaire, des représentants des étudiants artistes ou des associations artistiques, des chercheurs également pour que l'on puisse coordonner et mettre ensemble nos forces dans le même sens pour atteindre cet objectif. Pour les chaires d'artistes qui vont se développer, évidemment, à l'instar du Centre d'écriture et de rhétorique, nous aurons des comités de sélection pour choisir les profils qui seront ensuite invités à Sciences Po.

En termes de budget, nous nous sommes fondés sur une logique de levées de fonds extérieurs notamment avec des donateurs et des partenariats pour que nous puissions financer cette initiative. Je m'arrêterais sur les différents projets que nous pouvons avoir parce que j'aurai le plaisir de revenir vers vous avec des projets concrets et des avancées aussi de cette Maison des arts et de la création. Je vous remercie.

### **Nathan ARSAC**

Bonjour à toutes les personnes présentes. Et, merci pour cette présentation. J'aurais quelques questions là-dessus. Déjà, dire que c'est une grande réjouissance toujours de mettre plus de places pour les arts pour l'intégralité des étudiants et étudiantes. On en voit les bienfaits avec le Centre d'écriture et de rhétorique qui offre des cours qui sont vraiment intéressants, et qui sont remplis très vite, je crois, pour la plupart. Donc, cela prouve bien qu'il y a une demande vis-à-vis de cela.

Ma première question porte sur davantage de détails sur cette levée de fonds qui servira au financement. Vous dites que vos projets pour 2023 sont déjà financés. Est-ce que cela est financé par des dons d'entreprises ou de particuliers ? Est-ce que vous pourriez nous le préciser ?

Ensuite, j'avais une question sur la place que vont prendre les associations étudiantes et notamment les associations d'art, dont le Bureau des arts dans ce dispositif. En fait, il y a un point de vigilance qui a été soulevé après discussion avec plusieurs de ses membres, et notamment lors du rendez-vous avec Mathias VICHERAT. Mathias VICHERAT a globalement dit que ces associations auraient beaucoup de responsabilités dont les membres sont souvent déjà très investis. Et, en l'absence de personnes

salariées comme cela est le cas dans certaines autres facultés, dans le cadre du Bureau des arts, comment seront-ils impliqués ? Et, est-ce que cela ne sera pas trop vis-à-vis de leur simple place d'étudiant faisant cela à côté de leurs études ?

Pour terminer, c'est peut-être un point qui est un peu plus personnel. Je suis assez fan de science-fiction je crois que l'anticipation et la science-fiction ont un rôle extrêmement important à jouer dans la manière d'anticiper le futur, la manière dont on voit ce qui va arriver. Je voulais savoir si vous aviez des détails à nous apporter quant à l'intégration peut-être de cet art. Je pense principalement à l'écriture, mais cela ne doit pas s'y arrêter. En tout cas, est-ce qu'il sera possible de parler d'anticipation et de science-fiction dans le cadre de la Maison des arts et de la création ? Merci beaucoup.

### **Dina WAKED**

Merci beaucoup. Le programme est passionnant. Je n'ai pas trop compris où la structure sera posée dans la gouvernance. Je me demande, par exemple, les liens qui peuvent être faits avec les cours. Je sais, par exemple, à l'École de droit qu'il n'y a pas de cours comme cela. Je me demande — dans la note, vous parlez de cercle des humanités politiques — la manière dont le lien sera fait, la manière dont la collaboration peut être faite.

### **Yanis TABYAOU THIBERT**

Ma question rejoint celle de Mme WAKED. Est-ce que des cours vont être prévus dans les maquettes ? Est-ce que ce sera des cours optionnels ? Peut-être, effectivement — Nathan en parlait — voir le lien qui peut être fait avec les cours du Bureau des arts. C'est un peu plus pour savoir ce qui sera proposé en termes d'offres de cours aux étudiants. Merci.

### **Florence DANTON**

Une dernière question. Qui dit Maison dit lieu physique. Est-ce qu'un lieu physique est prévu ? Si oui, est-ce qu'il est interne à Sciences Po ou externe ?

### **Delphine GROUES**

Merci beaucoup de ces questions. Par ordre chronologique, je vais répondre. Par rapport à la question de Nathan ARSAC, les dons pour le moment sont des dons plutôt de donateurs privés au Centre d'écriture et de rhétorique. S'ajoute à cela également un don d'une fondation de l'Institut de France qui est la Fondation Cino Del Duca qui soutient beaucoup les arts.

Ensuite, par rapport aux associations. En fait, ce que nous souhaitons faire, c'est vraiment avoir des moments d'échanges plus réguliers avec les associations. Souvent, on fait appel à nous et l'on est ravi de partager certains avec tel ou tel éditeur ou tel écrivain ou artiste. C'est dans cette logique. C'est le fait de savoir aussi les priorités des étudiants, là où l'on peut les soutenir, mais aussi connaître vos actualités pour que l'on puisse collaborer dans des événements conjoints. En tout cas, prendre en compte cette offre. Nous avons été en contact aussi avec certains clubs et certaines initiatives, notamment des concours d'écriture ou le Club littéraire du BDA qui organisait la journée des dédicaces. Donc, l'idée est qu'ils soient parties prenantes plus que leur demander un travail supplémentaire. C'est plus dans la collaboration et l'échange d'informations que la question se pose. Et, pour nous, c'est aussi savoir que l'on répond à des besoins qui émanent des communautés étudiantes.

Par rapport à la science-fiction et l'anticipation, je vous rejoins sur ce côté en sachant qu'il y a un courant littéraire qui travaille là-dessus en ce moment. C'est toujours intéressant, et cela fait peut-être le lien avec ce que l'on va dire avec Dina WAKED parce que la recherche est également dans cette logique d'anticipation. Et, souvent, cela peut donner lieu à des dialogues vraiment extrêmement enrichissants.

Et, juste un petit clin d'œil là-dessus. Il y a à peine un an, on avait reçu Enki BILAL et l'on avait pu en parler pendant son exposé puisqu'il y avait eu le parallélisme entre certaines des planches qu'il avait peintes dans Bug qui étaient des scènes que nous voyons au début de la guerre.

Par rapport, chère Dina, aux liens et là où cela est intégré. En fait, la Maison des arts et de la création est née à l'Institut des Compétences et de l'Innovation. Cela montre aussi d'où cela vient : de la réflexion pédagogique. Comment enseigner différemment ? Comment mieux transmettre ? Comment diversifier les compétences des étudiants par des méthodes diversifiées ? C'est un petit peu le leitmotiv de l'ICI. Pour une même compétence, c'est arriver par des entrées différentes pour que les étudiants aient un apprentissage encore plus riche. Et, cela participe aussi à notre modèle éducatif d'ouverture et

d'interrelations. En plus, on ne va pas travailler discipline artistique par discipline artistique, mais vraiment les faire dialoguer. On se fonde sur la logique aussi d'interdisciplinarité qui meut Sciences Po depuis son origine. Donc, la collaboration avec les chercheurs se fait sur cette base. Il n'y a pas une entité formelle de gouvernance ou un modus managérial par rapport aux chercheurs qui travaillent ces questions. On a commencé à travailler avec les humanités politiques, le cercle des humanités politiques, qui s'est constitué en ce sens. Mais, ensuite, avec tous les autres chercheurs. Ce sera aussi notre rôle d'être en relation permanente avec ces chercheurs qui travaillent déjà sur ces sujets qui nous donnent une forte très importante dans nos actions, et qui nous donnent de nouvelles idées constamment. Donc, on sera dans cet échange, en soutien. La Maison des arts et de la création est née de l'ICI et a dorénavant vocation à travailler fortement en transversal, pour soutenir une stratégie institutionnelle liant les arts aux SHS.

Et, également, dans le cadre d'appels à projets, on commence déjà à travailler main dans la main avec des chercheurs pour unir nos forces ou avec des écoles. C'est vraiment un point sur lequel je veux revenir également. La Maison des arts soutiendra des projets en lien avec différents programmes.

Pour répondre à la question sur les cours qui sont prévus, on travaillera sur la même logique qu'avec le Centre d'écriture et de rhétorique. Donc, ce sont des cours optionnels proposés à des étudiants de l'ensemble des cursus. C'est aussi pour cela qu'il y a beaucoup de demandes au moment des inscriptions pédagogiques de la première à la dernière année. Le Centre d'écriture va déployer un petit peu son offre parce que quand on parle d'écriture, cela peut être considéré comme assez large en termes de composition. Mais, on va surtout développer le système Masterclass porté par la Maison des arts ou en lien avec des écoles qui souhaiteraient que l'on collabore sur ces sujets. C'est plus sur un côté événement en sachant que l'on a aussi innové dans les formats. Par exemple, nous avons mis dans la note que nous avons créé des résidences d'écriture pour les étudiants. On a d'autres moments dans la scolarité où l'on va pouvoir intervenir. Ce sera aussi à développer dans l'avenir plus qu'uniquement une offre de cours un peu plus étayée.

Ensuite, chère Florence, le lieu. Tu as tout à fait raison. On est plutôt en train de regarder pour un lieu interne à Sciences Po, notamment à St-Thomas. Cela reste encore à confirmer. Mais, on entre dans une réflexion maintenant où l'on fait un bilan aussi des utilisations à St-Thomas ce qui nous permettra d'avoir un lieu dédié où l'on puisse mettre en valeur des créations, et que ce soit le lieu de rencontres dans le cadre de la Maison des arts. La maison appelle un lieu, mais c'était aussi le fait de dire qu'une maison donne l'idée d'un espace pour les échanges, les réflexions ouvertes sans que cela ressemble à quelque chose de *top down* d'une direction. Je vous remercie.

## VII. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS

### **Pauline LEBARON**

Je souhaitais poser une question sur la problématique très forte actuelle de précarité étudiante. On peut la constater. On a pu voir qu'il y a eu un témoignage qui a eu un écho au-delà même de notre Institution il y a quelques semaines d'une étudiante du campus de Sciences Po Nancy sur sa détresse financière. Avec l'inflation très forte et particulièrement importante sur les produits de première nécessité et notamment l'élémentaire, on a énormément d'étudiants qui sont en grande difficulté. Face à cela, on ne peut qu'être scandalisé à l'UNEF quand on voit qu'une hausse des frais d'inscription drastique est prévue par Sciences Po ; une hausse qui ne va pas faire qu'accentuer les difficultés des étudiants et de leurs familles. À ce sujet, nous avons lancé une pétition qui a déjà recueilli plus de 1 000 signatures, et dont le nombre de signataires ne fait qu'augmenter. Donc, nous vous demandons si Sciences Po prévoit de renoncer à ce projet de hausse de frais d'inscription.

Par ailleurs, on a pu nous annoncer des augmentations de budget pour les CSS, pour les aides sociales, ce qui pour nous serait essentiel. On voudrait avoir plus de précisions à ce sujet dans la mesure où cela concerne pour nous les questions de vie étudiante qui sont abordées par le CVEF. Nous pensons qu'il serait intéressant de pouvoir aborder aussi ces enjeux dans notre Conseil. Là-dessus, dans les demandes que nous formulons, dans les revendications que nous portons, il nous paraît aussi important du côté des compléments de bourses que ceci puisse être indexé non pas sur les bourses du CROUS, mais sur l'inflation puisque les bourses n'ont pas augmenté à hauteur de l'inflation. Et, on a donc une baisse du

montant réel des compléments de bourses qui laissent de nombreux étudiants dans des situations qui sont dramatiques. Merci.

**Cloé ARTAUT**

Est-ce que quelqu'un veut répondre à cette question ? Sébastien THUBERT.

**Sébastien THUBERT**

Merci, Mme la Présidente. Comme vous le soulignez, effectivement, le Conseil de la vie étudiante et de la formation a dans ses prérogatives la vie étudiante dans ses aspects associatifs, culturels et sportifs. Mais, il ne vous échappera pas, par contre, que la question du suivi social est rattachée au Conseil de l'Institut. Néanmoins, pour répondre sur le fond de ce que vous portez, je pense qu'il y aura déjà un point d'attention dans un prochain Conseil de la vie étudiante et de la formation justement avec la présentation du bilan de l'aide sociale. Et, les points que vous évoquez vont faire l'objet d'études demain en Commission des finances par le Conseil de l'Institut dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, et le Conseil d'administration de la FNSP à la mi-décembre. Ce sera bien sûr au cœur des échanges et des débats. Notons le point de vigilance que vous soulevez. Néanmoins, les instances en charge vont discuter de ces questions dans les jours qui viennent. Et, nous ne manquerons pas de revenir vers vous bien évidemment.

**Yanis TABYAOUI THIBERT**

Dernièrement, on a eu des informations provenant notamment des campus en région sur le fonctionnement de la section disciplinaire, notamment dans les cas de VSS. Et, on se demandait s'il y avait potentiellement des réformes prévues dans le fonctionnement de cette section disciplinaire usagée compétente à l'égard des étudiants ; notamment des soucis qui nous sont remontés concernant la publicité des échanges qui sont affichés dans les campus sans forcément d'anonymisation. Ils sont donc visibles par tout le monde dans les couloirs des campus, et notamment dans la première phase de section disciplinaire qui consiste à entendre les témoignages d'étudiants. Cela décourage, en fait, beaucoup d'étudiantes et d'étudiants de témoigner au sein de cette section disciplinaire.

**Sébastien THUBERT**

Effectivement, la section disciplinaire a rendu un nombre assez important de décisions durant ces dernières semaines. D'ailleurs, il faut remercier l'ensemble des élus enseignants et étudiants qui y siègent, et qui font un travail très intense pour cette section. Néanmoins, cette section disciplinaire est régie par le Code de l'Éducation. Et, en partie par une partie de notre décret. Elle doit appliquer strictement le cadre légal qui lui est imposé et dans une parfaite et totale indépendance vis-à-vis de Sciences Po dans les décisions qu'elle prend, et c'est notamment cette section disciplinaire qui décide si les décisions doivent être anonymisées ou non. Et, c'est la section qui est souveraine pour le décider. Ensuite, nous avons obligation d'afficher dans les locaux les décisions qui sont prises par la section disciplinaire. Vous vous rappelez que dans le cadre du groupe de travail, notamment contre les VSS, cela avait été un point important, c'est-à-dire l'accès aux décisions de la section disciplinaire par l'ensemble des communautés.

Néanmoins, il y a eu dans les derniers échanges que j'ai eu cette semaine des confusions par certaines personnes qui avaient porté un signalement, et qui pensaient se reconnaître dans des décisions anonymisées alors qu'elles n'étaient pas concernées parce qu'elles s'étaient arrêtées à l'étape de l'enquête administrative pour laquelle les personnes qui portent un signalement ou une personne mise en cause reçoivent une notification écrite des décisions qui sont prises par la direction de saisir ou non la section disciplinaire. Donc, il y a peut-être eu cette confusion.

Ensuite, si la section disciplinaire juge qu'il est utile de ne pas anonymiser une décision, ce choix lui revient. En tout cas, la direction n'a qu'une responsabilité qui est celle d'appliquer les décisions de cette section disciplinaire.

**Nathan ARSAC**

J'avais une question concernant le don du sang sur le campus de Paris. En fait, je crois ce semestre n'avoir pu passer aucune campagne concernant le don du sang alors que l'année dernière j'ai pu voir une session chaque semestre. Ma question : qui l'organise en principe cette histoire de don du sang ?

Arrêtez-moi si je me trompe sur le fait que cela n'avait pas eu lieu. Mais, ensuite, qu'est-ce que l'on peut faire pour garantir que cela a lieu parce qu'on reste dans une société où les demandes sont élevées, et c'est un événement qui rassemble qui permet beaucoup d'aides sur ce point ? Donc, je voulais vous poser cette question.

### **Sébastien THUBERT**

D'habitude, c'est à l'initiative de l'Établissement français du sang qui lance la campagne avec lequel nous organisons cette campagne. À vrai dire, je vais me renseigner auprès de collègues de la Direction de l'accueil et de l'accompagnement. Ils ont l'habitude de travailler avec l'Établissement français du sang pour voir les raisons pour lesquelles la campagne n'a pas eu lieu ce semestre. Mais, je suis certain en tout cas qu'il y en aura une dans le semestre à venir. C'est bien évidemment.

### **Cloé ARTAUT**

Merci. J'ai également une question qui, je crois, est aussi une question de l'UNEF. On s'était mis d'accord sur la question. Sur les Collégiades à venir, c'est un événement sportif qui a lieu chaque année entre les campus. Il a été décidé cette année de réduire le nombre de jours des Collégiades de cinq à trois jours. Une pétition circule à ce sujet parce que les étudiants très mécontents de la situation. Est-ce que vous avez des éléments de réponse à apporter, et peut-être exposer les raisons de ce choix ?

### **Sébastien THUBERT**

Mme la Présidente, effectivement, nous avons fortement incité les organisateurs à revoir le format global de cet événement tout en voulant préserver ce qu'il est et ce qu'il doit être, à savoir un événement qui doit à la fois marquer la fin de l'année, être fédérateur de l'ensemble des étudiants du Collège Universitaire qui peuvent prendre plaisir de se retrouver justement après une année d'étude autour notamment de la pratique sportive, des pratiques culturelles. Néanmoins, un événement qui doit rester à l'image des valeurs que nous portons au sein de l'Institution, et qui est aussi à la fois soutenable sur plusieurs aspects. Soutenable aussi économiquement pour les étudiants parce qu'un événement qui se déroule sur cinq jours demande des participations aux étudiants et étudiantes qui peuvent être importantes. Il ne faut pas le négliger. C'est un facteur important. Sur des Collégiades, il y a 700/800 étudiants. On ne peut pas dire que c'est l'ensemble du Collège Universitaire. On peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles cela ne draine peut-être pas plus d'étudiants.

Ensuite, il est de notre responsabilité de nous interroger et d'accompagner les étudiants dans de grands événements d'importance pour réduire les risques. Sur quels domaines ? La consommation excessive d'alcool. Il faut que l'on regarde cela droit dans les yeux. C'est un sujet sur les Collégiades ; et de produits psychotropes. Et comment accompagne-t-on les organisateurs qui sont étudiants par rapport à cela ? Rappelons que ces organisateurs sont en deuxième année. Donc, ils ont une expérience limitée de l'encadrement de ce genre d'événements.

Et, bien sûr, nous sommes dans une politique affirmée en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Et, bien sûr, à venir et nous l'espérons plus fortement sur les questions de lutte contre les discriminations. On a pu voir dans le passé des comportements ou des situations dans les Collégiades qui nous paraissaient problématiques. Ce faisant, nous voulons travailler avec les organisateurs pour trouver un format qui réponde à tous ces enjeux.

À l'heure actuelle, l'équipe étudiante du campus de Poitiers qui souhaite l'organiser ne partage pas tout à fait ce point de vue. Et, peut-être, par manque d'historique pense que le format de cinq jours est un format qui a toujours existé alors qu'il est très récent, au final. Nous nous interrogeons pour le ramener à un format de trois jours. Pour l'instant, ils n'ont pas de lieu pour trois jours. Donc, nous verrons s'ils sont en capacité d'avoir un lieu ou des lieux pour étendre l'événement sur cinq jours. En tout cas, nous souhaitons les accompagner pour justement rénover ce format, et pour que cela reste un événement joyeux, fédérateur qui permette à la fois aux étudiants de se retrouver autour du sport et la culture.

### **Anissa CHEHBIB**

Concernant les Collégiades, pour rester sur ce sujet, on se demandait la politique interne de VSS qui va être menée puisque malheureusement les Collégiades sont aussi un moment où il y a de nombreux comportements à risque. En ce sens, on avait aussi une question concernant le bilan des mesures prises en termes de VSS qui font suite aux diverses recommandations adressées à la Direction de Sciences Po

lors du groupe de travail qui avait été mené par Mme HERVIEU LÉGER durant l'UNEF avait pu participer. Notre demande s'ajoute aux différentes remontées qu'on a pu avoir concernant la mise en place de la formation de lutte contre les VSS cette rentrée. On regrette qu'elle se fasse en ligne, et seulement à travers un questionnaire qui par ailleurs est obligatoire, mais dans les faits ne peut pas être effectué sans conséquence. Donc, on aimerait bien amener une mise en place — pourquoi pas ? — par étape d'une formation forte d'intervenants lors de sensibilisations, par exemple, en présentiel. On serait ravi de pouvoir apporter nos diverses solutions et propositions concernant ce sujet. Donc, peut-être — pourquoi pas ? — inscrire le sujet des VSS dans le prochain ordre du jour.

Dernière question qui concerne dans un tout autre registre les étudiants ayant validé leur spécialisation géographique et programme supplémentaire. Est-ce qu'il est possible pour eux de les inscrire immédiatement sur les diplômes et rétroactivement pour les diplômés qui le demandent ? Il me semble actuellement qu'il faut attendre jusqu'à 2025. C'est une demande qui est beaucoup revenue de leur part aussi.

### **Sébastien THUBERT**

À la demande des présidents de conseils, un bilan spécifique d'une année de fonctionnement du nouveau plan VSS sera fait fin janvier – début février dans l'ensemble des conseils qui permettra à la fois de tirer le bilan du fonctionnement de toute la partie signalement, traitement de la cellule d'enquête interne, notamment, mais aussi bien sûr sur les aspects de formation ; en sachant que les sensibilisations qui sont délivrées en début de parcours, c'est-à-dire quand on est primoarrivant, n'ont pas vocation à être un point final. Mais, juste un point de départ pour maîtriser les dispositifs qui sont proposés aux étudiantes et aux étudiants, aux salariés et aux enseignants. Et, dans le mois qui va venir spécifiquement aux doctorants et doctorantes.

Mais, cela veut dire que cela va s'inscrire dans un parcours qui sera complémentaire. C'est là où des formations plus en présentiel seront organisées. Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger maintes et maintes fois sur des questions diverses à propos de la sensibilisation en présentiel. Vous vous rappelez la volumétrie que cela nécessite, et quasiment l'incapacité de pouvoir la faire. Donc, nous préférons focaliser nos efforts sur les formations qui vont arriver tout au long du parcours, et qui vont permettre de creuser des sujets qui sont abordés dans les sensibilisations. Je pense qu'à l'occasion du bilan en février, nous pourrons vous proposer des pistes à ce sujet.

En ce qui concerne les Collégiades et la prévention, en fait, c'est à la fois de former suffisamment les équipes qui sont impliquées dans l'organisation, et pas seulement le ou la responsable. Mais, c'est tous les intervenants qui vont y concourir à la fois sur la réduction des risques en milieu festif, sur les questions de VSS et la manière dont on imbrique cela. Quels réflexes avoir ? Accompagner aussi les organisateurs sur les messages qui doivent être délivrés aux étudiantes et aux étudiants, mais aussi responsabiliser les délégations et les responsables des délégations étudiantes qui interviennent dans ce champ. Nous avons un regard collectif à avoir. Et, trouver aussi des intervenants sur place qui permettront aussi d'être des acteurs de prévention sur les moments festifs. Cela va bien sûr de l'association de protection civile qui sera présente à pourquoi pas aussi des intervenants sur des dispositifs de réduction de risques en milieu festif ? Et, ce même si, vous le savez, on ne peut pas résumer la question des VSS aux milieux festifs. C'est une question qui est beaucoup plus complexe à travailler, et pour laquelle on doit être encore plus concret. Je pense avoir répondu aux questions qui me concernaient.

### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Merci, Sébastien. Sur la question des mineures, l'inscription des mineures sur les diplômes — vous savez que la réforme a été votée en juin dernier. Et, la doyenne s'est engagée à ce que cela figure sur les diplômes lors de la prochaine diplomation de 2023, pour la promotion de 2023. Cela se fera par anticipation puisque normalement cela devrait attendre trois ans puisque la réforme est en cours. Pour le moment, il y a l'indication du campus pour les étudiants sur le supplément au diplôme. Mais, la doyenne parce qu'il y a déjà des cours qui existent et qui peuvent justifier de cette mineure géographique — notamment, le fait d'être sur le campus, mais aussi de suivre les concours — la possibilité sera ouverte dès la promotion 2023. Les mineures seront inscrites sur les diplômes en 2023.

Si vous n'avez pas d'autres questions — y en a-t-il d'autres ? —, je voudrais vous donner quelques informations. Par rapport à ce qui a été présenté tout à l'heure, le travail de M. Martial FOUCAULT,



vous dire qu'il y a une autre enquête qui est en cours. Vous avez dû la recevoir. Je vous invite vivement à y répondre. Il s'agit du baromètre de satisfaction des étudiants qui nous permet aussi de regarder les éléments que nous devons travailler. Et, dans ce cadre, puisque cela fait dix ans que cette enquête existe, nous avons fait évoluer pas mal de sujets, notamment la question des préentrées, la question des inscriptions pédagogiques. Cela me permet de parler des inscriptions pédagogiques. Je vous invite à vous mobiliser. Vous avez été très forts pour les dernières élections étudiantes qui sont historiques du point de vue de l'Institution. Essayez de mobiliser un maximum de vos camarades. Je sais que les examens commencent très bientôt, et que vous êtes en pleine période de révisions. Mais, quand vous avez un petit moment de temps libre, même s'il n'est pas très important — c'est 20 minutes — cela nous permettra vraiment d'avoir plus de réponses. Il faudrait un petit coup de boost avant les vacances pour que nous puissions avoir des éléments d'analyse pertinents de vos attentes.

Concernant les inscriptions pédagogiques, c'était un sujet il y a quelques années. Il l'est de moins en moins parce que nous avons travaillé sur la question des maquettes. En fait, l'essentiel des contestations était généré par l'organisation des enseignements dont l'accès était en concurrence avec différents étudiants, à savoir les étudiants pour lesquels le cours était un cours du core curriculum et ceux qui étaient inscrits dans un autre Master mais intéressés par les cours proposés par cette spécialité. Cela a été réglé depuis 2019. Les étudiants de PSIA ne sont plus autant insatisfaits au moment des inscriptions pédagogiques. Il reste des sujets notamment techniques si l'on peut les appeler comme cela. Sciences Po est en train de rénover tout son réseau informatique, et vous avez dû vous apercevoir de petites déconvenues qui ont eu lieu, notamment il y a 15 jours avec le wifi. Mais, aussi avec des problèmes au moment des inscriptions pédagogiques où il y a eu une chute des serveurs. La DSI y travaille et nous a assuré que cela allait être réglé.

Et, sur le sujet lui-même des inscriptions pédagogiques et notamment de la frustration générée par le fait de ne pas pouvoir accéder aux enseignements de vos choix, je propose que l'on fasse une rencontre sur ce sujet pour vous donner quelques éléments d'information. Et, notamment vous expliquer la manière dont — pas cette année parce que nous avons beaucoup de projets informatiques sur la table, mais probablement l'année prochaine — nous pourrions améliorer ce système puisque notre outil qui a été rénové grâce à une migration technologique il y a deux ans permet de gérer, par exemple, des listes d'attente que nous pourrions essayer d'implémenter. Il permet aussi aux étudiants de faire des choix, et avoir de plans d'emplois du temps, plusieurs plans d'emplois du temps que nous pourrions éventuellement — il faut s'en assurer avec la DSI — retraiter pour vous donner au moins une fois dans votre scolarité votre emploi du temps préféré en respectant bien sûr les règles de la maquette pédagogique.

Et, dernier petit élément, les examens vont donc commencer vendredi 9. Le grand Oral a commencé ce matin pour les étudiants qui le passent par anticipation. Concernant les examens, une nouvelle communication va vous inviter et vous inciter à porter le masque parce que vous allez rester en milieu confiné pendant trois ou quatre heures. Ce n'est pas une obligation, bien sûr. Mais, c'est une forte incitation pour éviter que les fêtes de Noël ne se passent sous la couette. Je vous remercie.

### **Cloé ARTAUT**

Est-ce qu'il y a une dernière question ? Non. Je vous propose qu'on lève la séance. Merci à tous.

*Cloé ARTAUT lève la séance à 10 heures 52.*